



CONSACRÉE AU PROJET ROUTIER TINDOUF-ZOUÉRATE

LE PRÉSIDENT TEBBOUNE PRÉSIDE UNE IMPORTANTE RÉUNION

Lire en page 3

L'EXPRESS



ENVIRONNEMENT

LA COMMISSION NATIONALE DES AIRES PROTÉGÉES INSTALLÉE

P.16

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // MARDI 11 FEVRIER 2025 // N°1009 // PRIX 20 DA

ALGER ABRITE AUJOURD'HUI UNE GRANDE RÉUNION CONSACRÉE AU PROJET

LE TSGP, UNE VÉRITABLE INFRASTRUCTURE D'INTÉGRATION INTRARÉGIONALE

L'ALGÉRIE ABRITERA AUJOURD'HUI LES TRAVAUX DE LA QUATRIÈME RÉUNION MINISTÉRIELLE DU COMITÉ DE PILOTAGE DU PROJET DE GAZODUC TRANSSAHARIEN (TSGP), AVEC LA PARTICIPATION DES MINISTRES DE L'ÉNERGIE ET DU PÉTROLE DES TROIS PAYS CONCERNÉS : L'ALGÉRIE, LE NIGER ET LE NIGÉRIA. LE TSGP SEMBLE ÊTRE EN BONNE VOIE. ET LES TROIS PAYS SE SONT ENGAGÉS À ŒUVRER ENSEMBLE POUR LE FAIRE ABOUTIR.

Lire en page 2



Photos: D. R.

LE MAROC EXPULSE DES JOURNALISTES ESPAGNOLS

LA COMMISSION EUROPÉENNE INTERPELLÉE

P.4

TRUMP VEUT PRENDRE LE CONTRÔLE DE GHAZA

UNE DÉCLARATION DE GUERRE ENVERS LA PALESTINE

P.4



ELLE FAIT LE PLEIN DE TOURISTES ÉTRANGERS EN 2024

L'ALGÉRIE ACCÉLÈRE SA MUE TOURISTIQUE

L'ESSOR DU TOURISME POURRAIT CONSTITUER UN MOTEUR CLÉ DE DIVERSIFICATION ÉCONOMIQUE POUR L'ALGÉRIE, ENCORE TROP DÉPENDANTE DES HYDROCARBURES. EN 2023, LE SECTEUR TOURISTIQUE A CONTRIBUÉ À ENVIRON 3 % DU PIB, UN CHIFFRE ENCORE LOIN DES STANDARDS RÉGIONAUX. À TITRE DE COMPARAISON, LE TOURISME REPRÉSENTE 14 % DU PIB MAROCAIN ET 8 % DE CELUI DE LA TUNISIE.

Lire en page 2



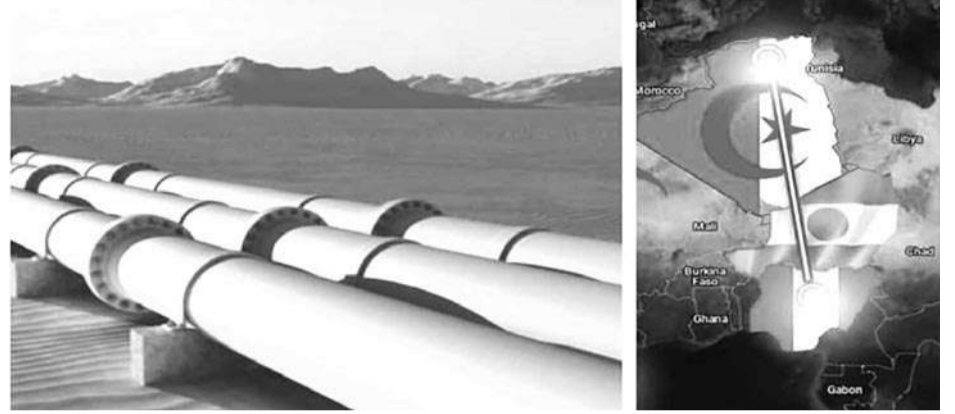
ALGER ABRITE AUJOURD'HUI UNE GRANDE RÉUNION CONSACRÉE AU PROJET

Le TSGP, une véritable infrastructure d'intégration intrarégionale

Le projet de gazoduc « Trans-Saharan Gas Pipeline (TSGP) » semble être en bonne voie. Ses initiateurs, à savoir l'Algérie, le Nigeria et le Niger, se sont engagés à œuvrer ensemble pour le faire aboutir.

L'Algérie abritera aujourd'hui les travaux de la quatrième réunion ministérielle du Comité de pilotage du projet de gazoduc Transsaharien (TSGP), avec la participation des ministres de l'Énergie et du Pétrole des trois pays concernés, à savoir l'Algérie, le Niger et le Nigeria. Selon un communiqué du ministère, la réunion aura lieu en présence du ministre d'État, ministre de l'Énergie, Mohamed Arkab, du ministre

du Pétrole du Niger, Sahabi Omaro, et du ministre d'État chargé des Affaires pétrolières du Nigeria, M. Ekperekpe Ekpo. Des groupes de travail et d'experts des trois pays, dont font partie des représentants de Sonatrach, de la SONIDEP nigérienne et de la Nigerian National Petroleum Corporation (NNPC) y prendront part. Cette réunion sera consacrée à l'examen des différents aspects du projet stratégique, avec un focus sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre de la feuille de route adoptée lors de la dernière réunion à Abuja (Nigeria). Elle s'inscrit dans la continuité des efforts déployés pour renforcer la coopération entre le Niger et le Nigeria et l'Algérie, qui avait déjà abrité la 3^e réunion consacrée à ce projet, le 28 juillet 2022, et qui avait abouti à la signature d'un protocole d'accord entre les trois pays, qui ont affirmé leur engagement à poursuivre la coordination et le travail conjoint pour mettre en œuvre cet important projet. Le TSGP constitue une



initiative stratégique visant à réaliser un gazoduc à l'échelle continentale reliant le Nigeria via le Niger à l'Algérie pour exporter vers les marchés européens et d'autres destinations internationales. Le projet s'inscrit dans le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) et contribue de manière significative au renforcement de la position du continent africain comme source majeure d'énergie au niveau mondial. Il constitue également une étape importante dans le renforcement de l'intégration régionale et

l'investissement efficace dans les ressources naturelles africaines pour répondre aux besoins des marchés mondiaux et soutenir le développement durable sur le continent. Le projet de gazoduc « Trans-Saharan Gas Pipeline (TSGP) » semble être en bonne voie. Ses initiateurs, à savoir l'Algérie, le Nigeria et le Niger, se sont engagés à œuvrer ensemble pour le faire aboutir. Les trois pays ont déjà bien déblayé le terrain, travail dont les résultats seront visibles dans les mois à venir. **Y.B**

SÉNATORIALES 2025

L'ANIE insiste sur l'importance de la déontologie politique

Dans un communiqué diffusé hier, l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) a rappelé aux candidats aux prochaines élections de renouvellement de la moitié des membres élus du Conseil de la nation, qui occupent actuellement des fonctions permanentes au sein des Assemblées populaires locales, l'importance de respecter les principes d'éthique et de déontologie en matière politique et électorale. « Afin d'assurer le bon déroulement et la régularité des élections prévues le 9 mars 2025, l'ANIE souligne la nécessité d'un respect strict des principes éthiques et déontologiques, notamment en garantissant une concurrence loyale entre les candidats. Elle insiste donc auprès des candidats dont les dossiers ont été validés, rappelant qu'ils doivent se conformer aux dispositions de l'ordonnance n° 21-01 relative à la loi organique sur le régime électoral », précise le communiqué. Par ailleurs, le président par intérim de l'Autorité nationale indépendante pour les élections (ANIE), Karim Khelfane, a mis fin au mandat de certains coordinateurs des six délégations de wilayas de l'ANIE. Selon un communiqué de l'autorité, et dans le cadre de la transparence et de la garantie du bon fonctionnement de l'autorité indépendante et de ses prolongements locaux à l'occasion des élections pour le renouvellement de la moitié des membres de l'Assemblée nationale élue le 9 mars 2025, il a été procédé à la nomination des personnes suivantes :

- Mesdad Belkacem, coordinateur par intérim de l'ANIE à Bejaia.
 - Khalafallah Wassam, coordinateur par intérim de l'ANIE à Tébessa.
 - Nouiri Mohamed El-Amin, coordinateur par intérim de l'ANIE à Guelma.
 - Aissani Amhamed, coordinateur par intérim de l'ANIE Tissemsilt.
 - Kharibout Mohsen, coordinateur par intérim de l'ANIE de Mila.
 - Tekialine Mohamed, coordinateur par intérim de l'ANIE à Ain Defla.
- Le président par intérim de l'ANIE a également mis fin aux fonctions de certains superviseurs techniques des délégations nationales de l'ANIE et a nommé à leurs places les personnes suivantes :
- Kasri Ahmed, superviseur technique par intérim de la délégation à Bouira.
 - Bahloul Rachdi, directeur technique par intérim à la délégation à Tébessa.

R.N.

ELLE FAIT LE PLEIN DE TOURISTES ÉTRANGERS EN 2024

L'Algérie accélère sa mue touristique

Aïda Mouni

Avec plus de 3,5 millions de visiteurs étrangers en 2024, l'Algérie accélère sa mue touristique. Mais le pays doit encore relever de nombreux défis pour s'imposer comme une destination phare du bassin méditerranéen.

Le tourisme algérien amorce un tournant décisif. Selon Nabil Mellouk, directeur central chargé de la qualité et de la régulation au ministère du Tourisme et de l'Artisanat, l'Algérie a enregistré une hausse de 10 % des arrivées étrangères en 2024, avec plus de 3,5 millions de visiteurs. Une progression qui s'accompagne d'un regain d'intérêt des nationaux pour leur propre pays : 500 000 touristes algériens supplémentaires ont été recensés la même année, confirmant l'attrait croissant pour les sites naturels et historiques.

Cette dynamique s'inscrit dans le cadre du Schéma directeur d'aménagement touristique (SDAT 2030), qui ambitionne d'atteindre 12 millions de visiteurs étrangers d'ici 2030 et 14 millions d'ici 2035. Une stratégie qui repose sur plusieurs axes, valorisation des paysages naturels, promotion de l'héritage historique, amélioration de l'offre hôtelière et simplification des procédures administratives.

L'une des avancées majeures reste l'instauration en 2022 du visa à l'arrivée à l'aéroport, une mesure qui a significativement facilité l'accès au pays. Depuis son entrée en vigueur, le ministère du Tourisme reçoit quotidiennement des demandes d'agences de voyages agréées souhaitant obtenir ces visas pour leurs clients, signe d'un intérêt croissant pour la destination Algérie.

Parmi les pôles d'attractivité, le tourisme saharien occupe une place de choix. Avec des événements comme le « Festival du tourisme saharien », qui attire chaque année de plus en plus de visiteurs, l'Algérie mise sur ses paysages arides et son patrimoine culturel unique pour séduire un public en quête d'authenticité. Des sites comme Djanet, Timimoun et Tamanrasset sont devenus des références pour les amateurs de désert, offrant un cadre propice à l'éco-

tourisme et aux voyages immersifs.

L'essor du tourisme pourrait constituer un moteur clé de diversification économique pour l'Algérie, encore trop dépendante des hydrocarbures. En 2023, le secteur touristique a contribué à environ 3 % du PIB, un chiffre encore loin des standards régionaux. À titre de comparaison, le tourisme représente 14 % du PIB marocain et 8 % de celui de la Tunisie.

« Il est temps de se conformer aux standards internationaux », martèle Nabil Mellouk, qui souligne le besoin urgent de modernisation des écoles et instituts hôteliers ouverts dans les années 1970. Professionnaliser l'accueil et garantir un service de qualité, deux éléments jugés essentiels pour fidéliser les visiteurs étrangers.

Par ailleurs, l'Algérie entend diversifier son offre d'hébergement en intégrant officiellement « les maisons d'hôtes » dans le cadre réglementaire du secteur. Ces établissements, prisés par les touristes en quête d'immersion culturelle, viendront compléter l'offre hôtelière encore insuffisante dans certaines régions. Cette mesure, qui attend encore la promulgation des textes réglementaires, pourrait favoriser l'implication des habitants locaux et dynamiser l'économie des zones rurales. Le gouvernement affirme vouloir faciliter l'attribution de terrains pour les projets touristiques, mais de nombreux opérateurs dénoncent encore des lenteurs administratives et une bureaucratie contraignante. Si l'Algérie veut atteindre ses objectifs ambitieux, elle devra impérativement lever ces obstacles pour attirer les capitaux étrangers et privés. Si l'Algérie affiche un potentiel touristique indéniable, elle doit encore combler plusieurs lacunes pour se hisser au rang des destinations méditerranéennes les plus attractives. D'abord, la question des infrastructures de transport reste un frein majeur. Malgré plusieurs aéroports internationaux et un réseau routier en amélioration, le pays souffre encore d'un manque de liaisons aériennes directes avec de nombreuses capitales européennes et africaines. L'ouverture du ciel aux compagnies

étrangères, couplée à une modernisation des dessertes internes, pourrait constituer un levier clé pour « fluidifier » l'accès aux sites touristiques majeurs. Ensuite, la promotion de la destination Algérie demeure insuffisante. Contrairement au Maroc et à la Tunisie, qui investissent massivement dans des campagnes internationales, l'Algérie peine à se faire une place sur le marché global du tourisme. Les efforts de communication sont encore timides et les grandes plateformes de réservation en ligne intègrent peu d'offres algériennes. Une présence « accrue » dans les salons professionnels internationaux et une digitalisation de l'offre touristique seraient des leviers essentiels pour améliorer cette visibilité. Enfin, la question de la formation du personnel et de la qualité des services reste un défi de taille. De nombreux voyageurs pointent encore des manquements en matière d'accueil et de professionnalisme dans certains établissements. Si l'Algérie veut rivaliser avec ses voisins, elle devra élever ses standards et adapter son offre aux attentes d'une clientèle internationale exigeante. L'Algérie dispose de tous les atouts pour devenir une destination de premier plan en Méditerranée, d'un patrimoine historique d'une richesse inestimable, de paysages variés allant du littoral aux montagnes en passant par le désert, et d'une hospitalité reconnue. L'augmentation du nombre de touristes en 2024 et les ambitions du SDAT 2030 montrent que le pays est engagé sur une trajectoire ascendante. Mais pour transformer cet essai, l'Algérie devra « accélérer » la modernisation de ses infrastructures, lever les freins bureaucratiques et investir massivement dans la formation. Une approche volontariste et bien structurée pourrait faire du tourisme un véritable levier économique qui génère des milliers d'emplois et contribue à la diversification des revenus nationaux. L'Algérie amorce un virage stratégique. Reste à savoir si elle saura maintenir cette dynamique et relever les défis qui l'attendent pour s'imposer sur la carte du tourisme mondial.

A. M.

LES DEUX PAYS ENTRETIENNENT DES RELATIONS HISTORIQUES

L'Algérie prête à aider la Syrie

La diplomatie algérienne, qui a retrouvé son souffle et son dynamisme dans la médiation et la résolution des conflits, notamment en tant que membre non permanent du Conseil de sécurité et en tant que présidente de cette auguste institution internationale, a aujourd'hui réaffirmé sa disposition à se mettre au service des pays arabes frères, la Syrie et le Liban notamment.

Merouane Korso

Après avoir sillonné l'Afrique, avec des envoyés spéciaux du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines Ahmed Attaf s'était rendu ces derniers jours à Damas et à Beyrouth, comme envoyé spécial du président auprès des responsables de ces deux pays. Cette mission a ainsi permis à l'Algérie de réaffirmer son plein soutien, politique, diplomatique et économique, au peuple syrien frère et à ses nouveaux dirigeants de la transition. Le positionnement d'Alger vis-à-vis de la Syrie n'est en fait que la confirmation de sa position maintes fois répétée quant à une solution politique consensuelle dans ce pays frère, sans ingérence étrangère et sans pression politique d'où qu'elle vienne. La visite du ministre des Affaires étrangères à Damas est un signe révélateur que la diplomatie algérienne reste constamment préoccupée par la sécurité et la paix dans ce pays arabe cher aux Algériens, ainsi que l'avenir de son peuple. Cette visite de M. Attaf à Damas est comme le signal d'une nouvelle ère de coopération entre les deux pays, multiforme et au bénéfice des deux peuples. "Cette visite s'inscrit dans le cadre des relations historiques unissant les deux pays et peuples frères et vise à passer en revue les moyens à même de les renforcer et de les hisser à des niveaux supérieurs", selon un communiqué du ministère des Affaires étrangères. En outre, Alger a également tenu, au détour de cette visite, à "réaffirmer la solidarité et le soutien de l'Algérie à la Syrie dans cette période délicate de son histoire contemporaine". M. Ahmed Attaf, au sortir de l'audience que lui avait accordée le pré-



sident de la transition Ahmed Al Charah, a clairement signifié aux journalistes que l'Algérie est prête à développer sa coopération bilatérale avec la Syrie, notamment dans les domaines évoqués, à savoir l'énergie, le commerce, l'investissement, la reconstruction" et qu'elle se tient aux côtés de la Syrie en cette période de son histoire délicate pour lui apporter l'aide nécessaire dans tout domaine que le pays jugera utile afin de permettre au peuple syrien frère de gagner les paris, de relever les défis et de réaliser les aspirations légitimes qu'il trace pour ce pays frère dans l'avenir. "La deuxième mission concerne le rôle de l'Algérie en tant que membre non permanent du Conseil de sécurité de l'ONU, a dit M. Attaf, soulignant que le président de la République l'a chargé de faire part de son profond attachement à mettre l'Algérie, en sa qualité de membre arabe du Conseil de sécurité, au service des aspirations de la Syrie. Et la troisième mission consiste à assurer la coordination conjointe autour des prochaines échéances arabes. "L'Algérie est disposée à développer sa coopération bilatérale avec la Syrie, pays frère,

notamment en matière d'énergie, de coopération commerciale, d'investissement, d'urbanisme et dans tous les domaines à même de constituer un jalon dans l'édification de la coopération algéro-syrienne". C'est là le grand message de l'Algérie autant à la Syrie pour réamorcer son développement et la reconstruction des villes et villages détruits durant la guerre civile qu'aux pays arabes voisins pour faire front contre un ennemi commun : l'entité sioniste qui menace la paix et la sécurité dans la région moyen-orientale. Pour autant, l'Algérie, en tant que présidente du Conseil de sécurité de l'ONU, tient également à assurer à la Syrie une reprise équilibrée de son développement économique, une plus grande prise en charge internationale de la question du retour dans leur pays des réfugiés et le financement de cette opération par les ONG onusiennes. Car sur la situation humanitaire en Syrie, le Groupe A3+ que préside l'Algérie estime qu'elle représente un des challenges "urgents" pour la communauté internationale, car près de 17 millions de Syriens ont désormais besoin d'aide, et que les récents développe-

ments ont aggravé cette situation, avec plus d'un million de personnes déplacées au cours des derniers jours. Il incombe "à la communauté internationale de soutenir le peuple syrien et de l'aider à construire un avenir radieux pour son pays", a encore préconisé le groupe présidé par l'Algérie. Maintenant, avec la fin des affrontements en Syrie, le retour à la paix civile, plus rien ne s'oppose à la reconstruction du pays et son retour au sein de la Ligue arabe. L'Algérie, qui a une forte communauté nationale résidente qui a toujours soutenu la légitimité des institutions politiques en Syrie, anciennes et nouvelles, a déjà montré sa pleine disposition à se tenir aux côtés d'un pays frère, de l'accompagner dans ses objectifs de reconstruction d'un État souverain fort de ses institutions démocratiques, et de développer plus encore la coopération bilatérale algéro-syrienne. Dans cette perspective, il est à prévoir enfin le retour des dessertes aériennes entre les deux pays dès que les conditions de sécurité le permettront. Une éventualité tant attendue par les Algériens et les Syriens.

M. K.

L'allocation touristique fait l'objet d'une réunion à la présidence

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a présidé, hier, une réunion de travail consacrée à la mise en œuvre de la nouvelle augmentation, approuvée, de l'allocation touristique de 750 euros, a annoncé la présidence dans un communiqué. Selon le communiqué, la réunion s'est déroulée avec la participation de M. Boualem Boualem, directeur de cabinet de la Présidence de la République, M. Salah Eddine Taleb, gouverneur de la Banque d'Algérie, M. Abdelkrim Bouzerd, ministre des Finances, et Abdelhafidh Bakhouch, directeur général des Douanes.

CHARGÉ PAR LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE Attaf à Addis-Abeba pour participer à une réunion de l'UA

Chargé par le Président de la République, le ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, Ahmed Attaf, est arrivé, hier soir, à Addis-Abeba, en Éthiopie, pour participer aux travaux de la 46^e session ordinaire du Conseil exécutif de l'Union africaine, prévue les 12 et 13 février 2025, a annoncé le ministère dans un communiqué. Selon le communiqué, l'ordre du jour de cette session, qui se tient en préparation du sommet de l'Union africaine prévu les 15 et 16 février 2025, comprend de nombreux dossiers et questions importants liés à l'action africaine commune. Parmi ces questions, le MAE cite : l'examen des rapports annuels sur les activités de l'organisation continentale et de ses différents organes, l'élection des membres du Conseil africain de paix et de sécurité, l'élection de six commissaires de l'Union africaine, l'achèvement du cadre juridique de la Zone de libre-échange africaine et l'approbation du statut du Mécanisme africain de préparation et de réponse aux catastrophes. Le ministre précise également qu'en marge de cette réunion, Ahmed Attaf tiendra des entretiens bilatéraux avec plusieurs de ses homologues africains.

CONSACRÉE AU PROJET ROUTIER TINDOUF-ZOUÉRATE

Le président Tebboune préside une importante réunion

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a présidé, hier, une réunion de travail consacrée au suivi de l'avancement du projet routier Tindouf-Zouérate et à la promotion des échanges commerciaux entre l'Algérie et la Mauritanie, a annoncé la présidence dans un communiqué.

La réunion, y est-il ajouté, s'est déroulée en présence du directeur de cabinet de la présidence de la République, Boualem Boualem, du ministre des Travaux publics et de l'Équipement de base, Lakhdar Rekhroukh, du directeur général de l'Agence nationale de coopération

internationale pour la solidarité et le développement, Abed Halouz, du ministre des Finances, Abdelkrim Bouzerd, du ministre du Commerce extérieur et de la promotion des exportations, Mohamed Boukhari, et du ministre des Transports, Said Sayoud. Le président Tebboune tient beaucoup à ce projet, tout comme son homologue mauritanien.

Et il a toujours insisté pour qu'il soit livré dans le délai imparti. Il est utile de rappeler que le projet routier dont il s'agit, sur une longueur de 775 km, a été confié à des entreprises algériennes,

permettant à l'Algérie d'édifier, pour la première fois depuis l'indépendance, un ouvrage d'une telle envergure en dehors de ses frontières.

Il s'agit, en effet, d'une dizaine d'entreprises algériennes (Cosider TP, EVSM, SNTP, EPTRC, ETTR Ouargla, EPTP Alger, SERA Oran) qui vont le réaliser. Cette route va transformer toute cette région et les régions limitrophes, entre autres.

Le bureau d'études qui assurera le suivi de ce projet est également algérien, à savoir, SAEPI. Le laboratoire des travaux publics du centre (LTPC), ainsi que

le laboratoire de l'habitat et de la construction (LNHC), sont également engagés dans ce projet, tandis que l'organisme de contrôle des travaux publics (CTTP) est algérien.

Une fois achevée, cette importante route sera exploitée par l'Algérie sous forme de concession de 10 ans avec une reconduction tacite. La réalisation de cette infrastructure de base a toujours constitué « un rêve » pour les habitants de ces régions. Les nombreux relais sur cette route, quant à eux, seront également réalisés et exploités par la société nationale NAFTAL.

Y.B

TRUMP VEUT PRENDRE LE CONTRÔLE DE GHAZA

Une déclaration de guerre envers la Palestine

La normalisation de certains pays arabes avec l'entité sioniste a permis tous les dépassements envers la cause palestinienne. L'entité sioniste, confortée par ses relais arabes, dit à qui veut l'entendre que quiconque souhaite établir un État nommé Palestine n'a qu'à le faire chez lui. Il a même proposé à l'Arabie saoudite de le faire.

Boualem B.

Le président américain Donald Trump, qui prend les Gazaouis pour des Mexicains, a d'abord laissé entendre qu'il allait envoyer les Gazaouis en Égypte et en Jordanie pour faire main basse sur leur territoire, avant de proposer de l'acheter. Bis repetita ! Donald Trump, en nouveau « Démolition man », a renouvelé dimanche soir son intention « d'acheter et de posséder » la bande de Gaza, s'engageant à démolir les installations restantes, comme s'il s'agissait de sa propriété, et à reconstruire

Gaza sous les auspices des États-Unis. « Nous sommes déterminés à nous l'approprier, à la prendre en charge et à veiller à ce que le Hamas n'y revienne pas. En ce qui concerne la reconstruction de la bande, nous pourrions permettre à d'autres pays du Moyen-Orient de participer sous nos auspices », a déclaré Trump selon Reuters. « L'endroit est un chantier de démolition », a justifié Donald Trump en précisant, en « grand seigneur », qu'il était ouvert à la possibilité de permettre à certains réfugiés palestiniens d'entrer aux États-Unis. Trump n'a à aucun moment évo-

qué les revendications légitimes des Palestiniens, ni leur souffrance, encore moins les crimes de guerre et contre l'humanité de l'entité sioniste, ses crimes d'atrocités, sa répression systématique des Palestiniens... Il ne parle que de s'emparer de Gaza pour en finir avec la résistance palestinienne. D'ailleurs, chose très significative, ce ne sont pas les Gazaouis tués, blessés, affamés et déplacés de force, qu'il compare aux « survivants de l'Holocauste », mais les otages israéliens libérés dont la situation n'est que la conséquence des agissements inhumains de l'armée



d'occupation. Trump efface complètement les Palestiniens de son logiciel et ne voit que la sécurité d'Israël et la nouvelle « Côte d'Azur » qu'il rêve d'ériger au Moyen-Orient. Imaginons que c'est un autre président qui aurait tenu ce genre de déclarations sur un autre endroit du monde, la communauté internationale serait sens dessus des-

sous ! On criera alors à une grave provocation, à une menace à la sécurité et à la stabilité du monde, à une violation inacceptable des normes et des lois internationales. On aurait alors convoqué le Conseil de sécurité de l'ONU dans l'immédiat ! Mais comme c'est le président des États-Unis qui parle, l'on s'émeut hypocritement et l'on laisse passer ! Peu après les déclarations de Trump, le Hamas a déclaré, dans un communiqué, que les Palestiniens gâcheraient tous les plans visant à les déplacer. « Gaza n'est pas une propriété à acheter et à vendre, mais une partie intégrante de notre terre palestinienne occupée », a déclaré le Hamas, en soulignant que « traiter la question palestinienne avec la mentalité d'un marchand est voué à l'échec ». Le Hamas a affirmé que les propos de Trump sont absurdes et reflètent une profonde ignorance de la Palestine et de la région. **B. B.**

SONDAGE

Près de la moitié des Américains pensent que l'idée de Trump est une mauvaise idée

Selon un sondage réalisé par CBS News, 47 % des Américains estiment que le contrôle de la bande de Gaza par les États-Unis est une « mauvaise idée ». Un sondage de CBS News montre que 47 % des Américains estiment que le contrôle de la bande de Gaza par les États-Unis est une « mauvaise idée », tandis que 13 % seulement estiment que c'est une bonne idée et 40 % déclarent ne pas savoir. La chaîne a noté que la gestion du « conflit entre Israël et le Hamas » par le président Donald Trump a généralement reçu des évaluations favorables, notant que cela est dû en grande partie au soutien

des républicains. Quarante-six pour cent des personnes interrogées désapprouvent la manière dont M. Trump gère le conflit Israël-Hamas, tandis que 45 % l'approuvent. Le président américain a déjà proposé que les États-Unis « gèrent » Gaza et créent ce qu'il a appelé une « Riviera du Moyen-Orient » après avoir déplacé les habitants de Gaza vers d'autres pays, notamment l'Égypte et la Jordanie. Trump a lancé cette idée à plusieurs reprises depuis le 25 janvier, mais elle a été rejetée par les pays arabes ainsi que par plusieurs pays européens.

LE MAROC EXPULSE DES JOURNALISTES ESPAGNOLS

La Commission européenne interpellée

Aïda Mouni

La chape de plomb qui s'abat sur le Sahara occidental occupé par le Maroc ne connaît aucun répit. Dernier épisode en date, l'expulsion de plusieurs journalistes et observateurs espagnols venus enquêter sur la situation dans ce territoire que l'ONU considère toujours comme non décolonisé. Face à cette nouvelle vague de répression contre la presse, la députée européenne Ana Miranda, du Bloc nationaliste galicien (BNG), a saisi la Commission européenne, interpellant Bruxelles sur la protection des journalistes face aux entraves imposées par Rabat.

Le cas du journaliste Francisco Carrión, collaborateur du média espagnol El Independiente, illustre le verrouillage systématique de l'information dans le territoire occupé. Arrivé à Dakhla, ville sahraouie sous contrôle marocain, il s'est vu refuser l'entrée par les autorités, sans justification formelle. Sur les réseaux sociaux, Ana Miranda a dénoncé cette mesure arbitraire et annoncé qu'elle poserait une question à la Commission européenne sur les entraves à la liberté de la presse dans cette région sous haute surveillance.

« Face à cette expulsion injuste décidée par le Maroc à l'encontre de Carrión pour avoir dit la vérité sur le Sahara occidental, je demanderai à la Commission européenne quelles mesures elle compte prendre pour assurer la protection des journalistes dans l'exercice de leurs fonctions », a déclaré l'élue galicienne. Le cas de Carrión n'est pas isolé. Depuis le début de l'année 2025, sept

Espagnols ont été expulsés du Sahara occidental. Parmi eux, José Carmona, journaliste du média espagnol Publico, ainsi que les militants Antonio Martinez et Sergio Garcia, membres d'une association de solidarité avec le peuple sahraoui. Ces derniers avaient emprunté une ligne aérienne récemment inaugurée par la compagnie Ryanair, reliant directement Dakhla à l'Europe, en violation du droit international qui considère ce territoire comme occupé. Leur séjour fut de courte durée, arrêtés dès le lendemain de leur arrivée, ils ont été immédiatement reconduits vers la ville marocaine d'Agadir.

Le Sahara occidental, souvent qualifié de « trou noir de l'information » par Reporters sans frontières (RSF), demeure un territoire où le contrôle sécuritaire est omniprésent et l'accès des journalistes internationaux quasiment impossible. Depuis 2014, Rabat applique une politique de refus systématique des observateurs étrangers, qu'ils soient journalistes, avocats ou défenseurs des droits humains.

Un rapport conjoint de la Ligue pour la protection des prisonniers politiques sahraouis (LPPS) et de l'Association française d'amitié et de solidarité avec les peuples d'Afrique (AFASPA) révèle que 307 personnes ont été expulsées ou interdites d'entrée dans le territoire sahraoui occupé depuis 2014, en raison de leur volonté d'enquêter sur les violations des droits humains commises par les forces marocaines. Ces expulsions concernent des ressortissants de 21 pays sur quatre continents, preuve du caractère systématique de cette poli-

tique. Les chiffres détaillés du rapport illustrent l'ampleur du phénomène : 85 expulsions en 2016, 68 en 2017 (dont 5 députés européens), 53 en 2014, 34 en 2019. Cette année encore, la répression se poursuit. La semaine dernière, des parlementaires basques ont été empêchés d'entrer à Laâyoune, principale ville sahraouie sous occupation marocaine. L'Union européenne et l'Espagne sommées d'agir

La Fédération des associations de journalistes d'Espagne (FAPE) et Reporters sans frontières dénoncent une atteinte grave à la liberté d'informer et exigent que le Maroc garantisse un accès libre et sans restriction aux médias internationaux. La FAPE a également saisi le ministre des Affaires étrangères espagnol pour demander des explications à son homologue marocain sur ces expulsions répétées. L'enjeu est de taille pour Madrid, partenaire stratégique de Rabat, l'Espagne reste dans une posture « ambiguë » vis-à-vis du Sahara occidental. Après la reconnaissance tacite du plan d'autonomie marocain par le gouvernement de Pedro Sánchez en 2022, les relations entre Madrid et Rabat sont marquées par un fragile équilibre diplomatique, où les violations des droits humains au Sahara occidental sont souvent reléguées au second plan. Mais la pression monte aussi à Bruxelles. Ana Miranda, par son interpellation de la Commission européenne, met Bruxelles face à ses contradictions, l'UE peut-elle continuer à entretenir des relations privilégiées avec un État qui expulse des journalistes et viole la liberté de la presse ? Cette question se pose alors que le

Maroc bénéficie d'un statut avancé dans ses relations avec l'UE, ainsi que de financements européens conséquents, notamment dans le cadre des « accords de coopération migratoire et économique ». Un silence prolongé de la part de Bruxelles pourrait être interprété comme une caution tacite aux dérives autoritaires de Rabat. Le verrouillage du Sahara occidental par le Maroc ne se limite pas aux journalistes étrangers. Les journalistes sahraouis qui tentent de couvrir la répression et les mobilisations de la population sont eux-mêmes victimes d'arrestations arbitraires, de tortures et de condamnations judiciaires sévères. Des figures emblématiques du journalisme sahraoui, comme Nazha El Khalidi et d'autres membres de l'agence de presse sahraouie Equipe Media, ont été poursuivies et condamnées pour avoir simplement exercé leur métier. Dans ce contexte, la bataille pour la vérité au Sahara occidental se joue aussi sur le terrain médiatique. Rabat contrôle strictement le narratif diffusé à l'international, s'appuyant sur des relais médiatiques acquis à sa cause et sur des partenariats économiques qui musellent certaines critiques occidentales. L'expulsion des journalistes espagnols n'est qu'un énième signal de cette stratégie du silence imposé. Reste à voir si l'Europe, souvent prompte à défendre la liberté d'expression quand il s'agit d'autres régions du monde, saura se montrer à la hauteur de ses propres principes lorsque les atteintes proviennent d'un allié stratégique.

A. M.

UNIVERSITÉ D'ORAN 2 2^e colloque académique international sur l'économie de la connaissance



L'université d'Oran 2 "Mohamed Benahmed" abritera, les 12 et 13 février en cours, le 2^e colloque académique international sur l'économie de la connaissance, qui connaîtra la participation d'experts algériens et étrangers. Placé sous le thème « L'économie de la connaissance pour un développement inclusif et durable dans les pays

du Sud : quel modèle pour l'Algérie? », cet événement réunira une élite de chercheurs, d'experts et d'académiciens afin de débattre du rôle de l'économie de la connaissance dans la réalisation d'un développement inclusif et durable, avec un accent particulier sur les défis et opportunités en Algérie et dans les pays du Sud. Le colloque se

tiendra en format hybride, certains intervenants internationaux participeront en présentiel, notamment en provenance de Mauritanie, d'Afrique du Sud, du Cameroun et de la diaspora algérienne, tandis que d'autres interviendront à distance depuis le Liban, la Suède, la Tunisie, la Jordanie et l'Angleterre, a-t-on ajouté de même source.

Le programme comprend des sessions de discussions, des conférences scientifiques et des ateliers spécialisés portant sur l'innovation, la transformation numérique et les stratégies économiques fondées sur la connaissance.

Ce colloque se veut une plateforme scientifique favorisant le dialogue et la coopération entre chercheurs et décideurs afin d'élaborer des stratégies de développement basées sur la connaissance et de proposer des mécanismes pour définir un modèle économique national, diversifié, inclusif et durable.

Le nouveau DG de Saidal tient sa première réunion avec son équipe administrative

Le nouveau directeur général du groupe Saidal, Abdelouahed Grimes, a tenu sa première réunion avec son équipe de direction, le dimanche 9 février 2025, sur le site de production d'El Harrach.

Selon un communiqué du groupe publié sur sa page officielle Facebook, lors de cette rencontre, M. Grimes a exposé sa stratégie, soulignant la nécessité de travailler dans un esprit d'équipe, basé sur les valeurs de confiance, de respect et de communication, afin d'atteindre un objectif fondamental, qui est de faire de Saidal un leader dans le domaine de la production pharmaceutique en Algérie. "Il a également souligné l'importance de renforcer l'esprit d'appartenance et d'encourager les initiatives de tous les collaborateurs, tout en récompensant ceux qui ont les meilleures idées qui contribuent à élever



le complexe aux plus hauts niveaux", ajoute-t-on. Le nouveau DG de Saidal a salué les résultats positifs obtenus par le groupe au cours des dernières années, soulignant la nécessité de maintenir et d'améliorer ce rythme, tout en continuant à mettre en œuvre les projets ambitieux qui ont été lancés. Il a également souligné

l'urgence de moderniser la gestion en adoptant des solutions numériques telles que l'ERP, et l'industrie intelligente. Il a appelé tous les cadres à proposer des plans d'action visant à éliminer les obstacles et à trouver des solutions qui garantissent la réalisation efficace des objectifs.

« LA RADIO, TÉMOIN FIDÈLE DE CRIMES IMPRESCRIPTIBLES »

Un colloque sur la thématique organisé aujourd'hui à Alger

La Radio Algérie internationale (RAI) de la Radio algérienne organise, aujourd'hui, mardi, un colloque intitulé « La radio, témoin fidèle de crimes imprescriptibles », à l'occasion de la double commémoration de la Journée mondiale de la radio et du 65^e anniversaire des essais nucléaires de Reggane, un crime que l'oubli ne saurait effacer. Cet événement, qui revient chaque année le 13 février, se tiendra à partir de 14 h 00 au Centre culturel Aïssa Messaoudi.

Ce colloque réunira un ensemble de spécialistes, parmi lesquels le professeur Amar Mansouri, Dr Meryem Derbane, Me Fatma-Zohra Ben Braham,

avocate et militante des droits de l'Homme, qui apportera son éclairage sur les aspects juridiques et humanitaires liés à ces événements tragiques. Par ailleurs, une exposition de documents et de photographies sera organisée en marge du colloque par le Musée national du Moudjahid, en collaboration avec le Centre d'études historiques et de recherche sur le mouvement national et la Révolution du 1^{er} novembre 1954. Cette exposition mettra en lumière des archives précieuses témoignant des conséquences de ces essais nucléaires sur les populations et l'environnement.

CHANGEMENT CLIMATIQUE

Des pays ratent la date limite pour déposer leur nouvelle feuille de route

Une dizaine de pays seulement a respecté la date fixée à lundi par l'ONU pour soumettre leur nouveau plan de lutte contre le changement climatique avec, parmi les retardataires, la plupart des grandes économies mondiales, pressées de présenter des stratégies exemplaires après le retrait des États-Unis, selon l'AIE. Selon une base de données de l'ONU Climat, seuls 10 des près de 200 signataires de l'accord de Paris de 2015 ont soumis leur stratégie actualisée de réduction des gaz à effet de serre d'ici 2035 avant la date limite. Si le Royaume-Uni, la Suisse ou le Brésil – hôte de la prochaine COP 30 en novembre – ont bien déposé leur document actualisé, d'autres manquent à l'appel et non des moindres : la Chine, l'Inde ou l'Union européenne par exemple. Elles sont toutefois attendues

dans l'année. Quant au plan déposé par les États-Unis sous l'administration Biden, il restera probablement lettre morte compte tenu de la réélection de Donald Trump, qui a annoncé un nouveau retrait de son pays de l'accord de Paris. L'accord prévoit que les signataires révisent régulièrement leurs engagements de décarbonation, appelés "contributions déterminées au niveau national" (CDN dans le jargon onusien). Ces textes détaillent, par exemple, la manière dont un pays compte s'y prendre pour développer les énergies renouvelables ou sortir du charbon. Ces stratégies sont censées refléter la part que chaque pays entend prendre pour contenir le réchauffement bien en-dessous de 2°C et poursuivre les efforts pour le limiter à 1,5°C, par rapport à l'époque préindustrielle.

Société générale Algérie : organisation de l'atelier Dynamique PRO

Société générale Algérie annonce sur sa page officielle Facebook qu'elle a organisé la deuxième édition de l'atelier Dynamique PRO à Bordj Bou Arreridj. "Fidèles à notre engagement auprès des professionnels, nous avons eu le plaisir d'organiser, le samedi 1^{er} février 2025, la deuxième édition de l'Atelier Dynamique PRO à Bordj Bou Arreridj. Plus de 70 professionnels de la région

ont répondu présent, aux côtés de nos équipes commerciales et de nos experts du siège, pour échanger sur leurs besoins et découvrir les solutions bancaires que nous mettons à leur disposition", indique la banque.

" Cette rencontre a été une excellente occasion pour échanger sur les besoins spécifiques des professionnels et leur présenter les solutions que nous met-

tons à leur disposition pour les accompagner dans leurs projets.

Merci à tous les participants pour leur confiance et leur engagement à nos côtés ! », ajoute la banque qui précise également qu'elle a lancé une action « KRIDI M'3A L'APPLI SGA » organisée au niveau de son agence Didouche Mourad, à Alger. « Nos clients et prospects ont eu l'opportunité de tester l'appli SGA et de

découvrir en direct toutes ses fonctionnalités. Une expérience immersive pour mieux comprendre ses avantages et simplifier leur quotidien bancaire. Merci à tous pour votre participation et votre enthousiasme ! Nous serons présents dans d'autres agences tout au long du mois de février. N'hésitez pas à venir nous rendre visite ! », indique Société générale Algérie.

L'EXPRESS



Quotidien national d'information édité par la
SARL ADRA COM
Adresse : Maison de la presse Abdelkader Safir,
02 Rue Farid Zouiouache,
Kouba, Alger

Redaction@l'expressquotidien.dz

www.l'expressquotidien.dz

TEL/fax: 023.70.99.92

Service-pub@l'expressquotidien.dz

GÉRANT :

NOURDINE BRAHMI

DIRECTEUR HONORAIRE:

ZAHIR MEHDAOUI

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

RABAH YUCEF RABAH

«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À:
L'Entreprise Nationale de communication
d'Édition et de Publicité»
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger

Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42

Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77

Email : agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Impression:
Société d'Impression
d'Alger (SIA)
Diffusion:
Media Distribution

Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la Rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une réclamation.

ENGAGÉE POUR UNE COOPÉRATION ÉNERGÉTIQUE RENFORCÉE

Sonelgaz explore de nouvelles opportunités avec des sociétés égyptiennes

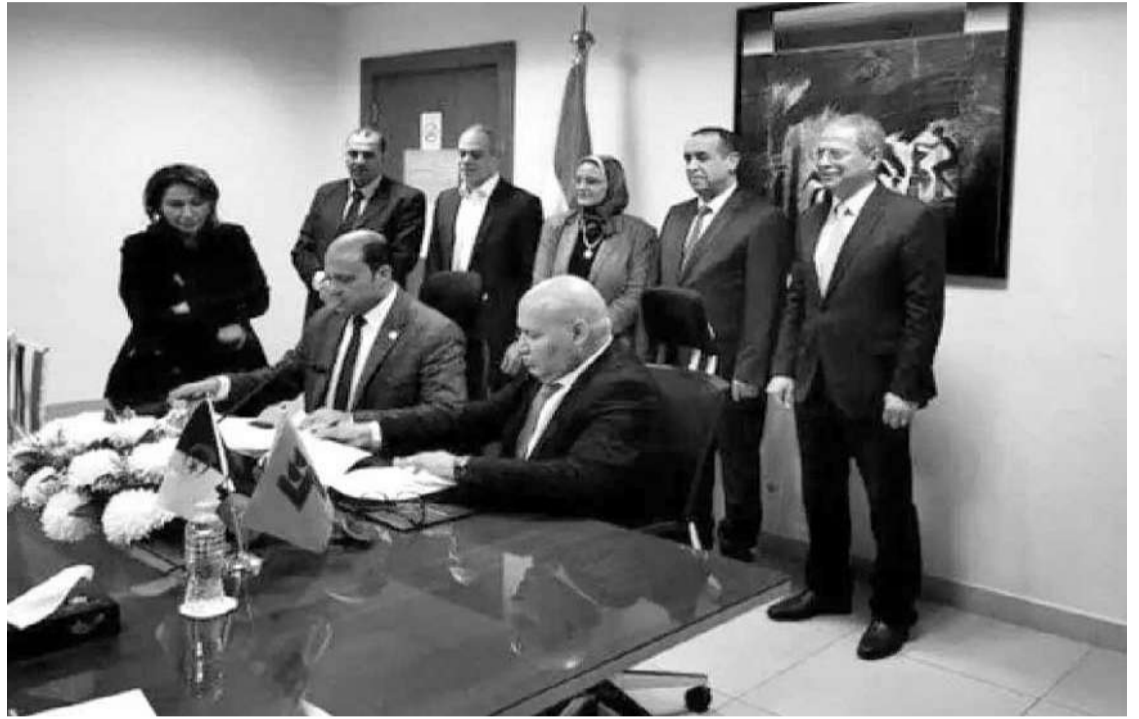
Un accord-cadre a été signé entre le Fonds des œuvres sociales et culturelles de Sonelgaz et le Syndicat général des travailleurs des services publics égyptiens, établissant un cadre de coopération pour améliorer les prestations sociales des employés des deux entreprises.

Sonelgaz explore de nouvelles opportunités avec des sociétés égyptiennes dans le secteur de l'électricité. Une délégation du Groupe Sonelgaz, dirigée par son PDG Mourad Adjal, s'est rendue au Caire pour explorer les opportunités de coopération avec des entreprises égyptiennes dans le secteur de l'électricité, selon un communiqué publié dimanche. L'Algérie et l'Égypte Cette visite, qui se déroule du 8 au 10 février, a permis à Adjal et à son équipe de rencontrer Gaber Desouki, PDG de la Holding Electricité d'Égypte, ainsi que Mona Rezk, présidente du Conseil d'administration de la société égyptienne de transport d'électricité. Les discussions ont porté sur les possibilités de collaboration dans les domaines de la production, du transfert et de la distribution d'électricité, mettant en avant l'importance d'établir un part-

nariat solide entre les 2 parties. La délégation algérienne a également visité plusieurs installations du groupe égyptien Elsewedy Electric et a eu des échanges fructueux avec ses responsables. Ce groupe est reconnu pour sa fabrication de câbles en Algérie, soutenue par l'expertise technique de Sonelgaz dans le cadre de la réhabilitation des équipements électriques et gaziers. Cette visite vise à renforcer les échanges entre Sonelgaz et Elsewedy Electric, tout en consolidant la coopération dans la fabrication d'équipements électriques pour le réseau de transport d'électricité. Les 2 parties ont également exploré des opportunités d'investissement en Algérie, favorisant l'échange d'expertises et de technologies.

Un accord-cadre prometteur

Un accord-cadre a été signé



entre le Fonds des œuvres sociales et culturelles de Sonelgaz et le Syndicat général des travailleurs des services publics égyptiens, établissant un cadre de coopération pour améliorer les prestations sociales des employés des deux entreprises. La délégation a débuté sa visite par une rencontre avec l'ambas-

sadeur d'Algérie en Égypte, Mohamed Sofiane Berrah, où ils ont discuté des relations bilatérales et des objectifs de cette mission, qui vise à renforcer le partenariat entre Sonelgaz et les acteurs égyptiens dans le secteur de l'énergie. Sonelgaz a souligné que cette visite représente une étape clé

pour renforcer les relations économiques entre l'Algérie et l'Égypte, affirmant son rôle essentiel dans le développement de l'industrie électrique régionale et la promotion d'une vision commune pour les investissements et les échanges technologiques entre les 2 pays.

R.E.

AMÉNAGEMENT DE LA FAÇADE MARITIME D'ALGER

Le projet officiellement mis en route

En visite de travail et d'inspection ce lundi dans la wilaya d'Alger, le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, M. Lakhdar Rekhroukh, a procédé au lancement des travaux du projet d'aménagement de la façade maritime de la capitale. S'inscrivant dans le cadre du Plan bleu pour une vision stratégique pour le développement et la modernisation de la capitale, le projet en question complète le projet d'aménagement de la façade maritime de la baie d'Alger.

R.E.

CELA S'EST PASSÉ DANS LA WILAYA DE TIPAZA

32 immigrants clandestins secourus au large

Les unités relevant du groupement régional des garde-côtes d'Alger et de Cherchell ont secouru 32 candidats à l'émigration clandestine de différentes nationalités africaines, au large de Tipaza.

Dans un communiqué, le ministère de la Défense nationale a indiqué que «dans le cadre des efforts continus des unités des garde-côtes pour assurer la sécurité des personnes en mer, et suite à une alerte reçue par le

Centre national des opérations de surveillance et de sauvetage en mer des garde-côtes, le 8 février 2025 à 07 h 28, signalant un bateau de migrants en détresse à la dérive à environ 2 milles nautiques au nord de Douaouda Marine, dans la wilaya de Tipaza (1^{re} Région militaire), une opération de sauvetage a immédiatement été déclenchée.»

L'intervention rapide des unités des garde-côtes d'Alger et de Cherchell a permis de secourir les 32 migrants clandestins et de les évacuer vers le port de Cherchell, où ils ont reçu une prise en charge médicale par les services de santé compétents.

Le communiqué souligne que cette opération «réflète l'engagement constant des unités des garde-côtes de la Marine nationale à faire face aux dangers en mer et à sauver des vies humaines, quelles que soient les circonstances».

NOUVEAU PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA COUR DE JUSTICE DE BOUIRA

Mohamed Regaz installé dans ses fonctions

Dans le cadre du mouvement partiel opéré dans le corps des magistrats, il a été procédé dimanche dernier, à l'installation officielle du nouveau procureur général de la cour de justice de Bouira. À l'occasion, Mohamed Regaz, secrétaire général du ministère de la Justice et représentant du ministre de la Justice et garde des Sceaux, a présidé la cérémonie d'installation de Fayçal Bendaas en sa qualité de procureur général près la Cour de justice de Bouira. Le nouveau procureur général Fayçal Bendaas est venu en remplacement du précédent procureur général Cherif Djaad, originaire de la ville d'Ain El Kebira dans la wilaya de Sétif. Il a occupé le poste de procureur de la République près le tribunal de Sidi M'hamed dans la capitale durant la période où il a traité plusieurs affaires dans lesquelles étaient impliqués de nombreux responsables, dont d'anciens fonctionnaires et hommes d'affaires. Il a ensuite été promu au poste de procureur général adjoint près la Cour de justice de Bejaia, puis procureur général près la Cour de justice de Ouargla, puis de M'Sila avant d'être nommé procureur général près la Cour de justice de Bouira. Il est connu pour sa compétence, son intégrité et sa maîtrise du travail, selon des informations.

FAUX SITES ET PAGES NON OFFICIELLES

L'ONPO met en garde contre les sites

L'Office national du pèlerinage et de la Omra (ONPO) a lancé hier, un appel, à tous les futurs pèlerins pour qu'ils s'informent uniquement auprès des sources officielles et fiables. Cela concerne particulièrement les procédures et les ins-

tructions liées au hadj. Les pèlerins sont invités à consulter le site officiel de l'Office national du pèlerinage et de la omra, ainsi que ses pages certifiées sur les réseaux sociaux. Il est crucial que les futurs pèlerins se méfient des faux sites

et des pages non officielles qui diffusent des informations erronées, pouvant perturber leur voyage ou retarder les préparatifs. L'ONPO insiste sur l'importance de se fier uniquement aux canaux officiels pour éviter toute confusion.

Mémorandum d'entente entre le CTC et un institut américain

L'organisme national de contrôle technique de la construction (CTC) signera un mémorandum d'entente, lundi à Alger, avec l'institut américain du béton «American concrete institute» (ACI). Ce mémorandum vise à développer la coopération concernant la conformité des normes mondiales du béton, a révélé, dimanche, le directeur du CTC, Khaled Meziani. Dans une déclaration à la presse, en marge des journées techniques sur l'expérience du CTC et l'expertise de l'institut américain ACI en matière de construction en béton et l'amélioration des techniques

utilisées dans ce domaine, Meziani a fait savoir que «les deux parties signeront, lundi, un mémorandum d'entente visant à développer la coopération et le partenariat dans tout ce qui a trait aux normes relatives au béton publiées par l'ACI», soulignant que ces normes sont en vigueur dans près de 120 pays dans le monde. Il a également mis en avant l'aspiration de l'organisme algérien à bénéficier de l'expérience de la partie américaine en matière de spécifications du béton. Évoquant en outre le rôle que l'organisme doit jouer dans le cadre

des grands programmes en cours et ceux prévus à l'avenir dans différents domaines, notamment dans le secteur du logement et des infrastructures publiques, le même responsable a affirmé que le CTC a renforcé ses services numériques ces dernières années, notamment à travers des logiciels et des plateformes numériques régulièrement mis à jour, utilisés pour les tests, les études et le contrôle des constructions, qu'elles soient nouvelles ou anciennes, dans leurs différents types de logements, de services et d'infrastructures.

POUR ASSURER « LA TRANSPARENCE »

Nécessité d'accélérer la numérisation dans le secteur économique

L'expert économique Houari Tigrissi a salué, hier, les mesures économiques prises par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, lors de la réunion ordinaire du Conseil des ministres, qui visent à activer les projets d'investissement en cours de réalisation, à accélérer le parachèvement de la digitalisation et à renforcer l'activité des ports et du secteur minier conformément aux ambitions de l'Algérie de rejoindre les rangs des pays émergents.

Inès B. dures et faciliter l'accès à l'information.

Intervenant à la radio chaîne 1, M. Tigrissi a indiqué que les projets en cours d'exécution avancent à un rythme lent, ce qui a incité les autorités publiques à allouer un budget important dépassant les 127 milliards de dollars pour l'année 2025 pour renforcer et améliorer les infrastructures et stimuler la croissance économique dans les secteurs de production. Il a souligné que la numérisation est un outil essentiel pour lutter contre la corruption, parvenir à la transparence dans la gestion économique, accélérer les procé-

« Il s'agit d'un budget important qui peut donner un élan aux projets en cours de mise en œuvre et aux projets, trouver des solutions et activer un véritable partenariat entre les secteurs public et privé à un moment où la contribution du secteur privé est estimée à environ 85 % des institutions économiques, soulignant les obstacles qui empêchent la mise en œuvre des programmes d'investissement enregistrés auprès de l'Agence algérienne d'investissement, estimés à 12 mille projets, en raison de la bureaucratie et de l'im-

mobilier industriel », a-t-il déclaré. Selon lui, l'intervention du Président de la République est très importante, et les décisions annoncées donnent un plus grand dynamisme pour accélérer le rythme des réalisations, y compris, par exemple, la vision nationale liée à la sécurité alimentaire, mais elle reste lente et doit être améliorée à travers un système de numérisation du secteur économique. Le Dr Tigrissi a également salué la décision du Président de travailler 24 heures sur 24 dans les ports pour améliorer les performances, remédier aux lacunes du secteur du transport maritime et réduire les coûts des retards subis par les importateurs, considérant qu'il s'agit d'une étape importante qui doit être mise en œuvre sur le terrain. Il a poursuivi : « L'Algérie dispose d'une importante infrastructure dans le domaine des ports, ce qui constitue une véritable source de fierté. Le président de la Répu-

blique accorde une grande importance au secteur des transports. Les mesures annoncées interviennent dans un contexte marqué par des plaintes croissantes concernant les ports, dont la plupart sont liées au manque de ressources humaines et de capacités liées aux méthodes de transport maritime et autres ». L'expert économique Houari Tigrissi a salué en outre le projet de régulation des activités minières et a affirmé que l'Algérie dispose d'un potentiel énorme dans le domaine des richesses minières et qu'il est temps de formuler une vision économique rationnelle et pragmatique pour l'exploiter tout en préservant les intérêts des générations futures à moindre coût et plus de rendement, à l'image de la loi sur les hydrocarbures, dont l'Algérie a commencé à récolter les fruits, car elle a ouvert les portes à Sonatrach pour attirer des investissements et des partenariats solides dans

le secteur des hydrocarbures et transférer la technologie dans le domaine de la prospection, de l'exploration et de l'exploitation. "Le plus grand défi de la prochaine étape, lorsque la loi sera enfin rédigée et ratifiée, sera de savoir comment attirer les investisseurs dans ce domaine dans le cadre d'un partenariat gagnant-gagnant avec les principales entreprises mondiales dans ce domaine qui garantissent le transfert de technologie vers l'Algérie en adéquation avec la diversité des ressources du secteur minier, notamment l'uranium, le zinc, l'argent, le fer, l'aluminium, le phosphate et d'autres ressources. Cependant, les projets annoncés dans ce secteur n'ont pas dépassé 1.400 investissements, et l'industrie minière ne représente que 1 % du produit national, alors qu'elle en représente 30 % dans un pays comme l'Afrique du Sud", a-t-il ajouté.

I. B.

LES RÉFORMES LUI DONNENT UNE SECONDE VIE

Le secteur minier aspire à de grands changements

Le secteur minier sera essentiellement impacté par la réforme en profondeur dictée par les pouvoirs publics. Le Pr Issaad Mouloud, de l'université Houari Boumediene, dit que «le secteur aspire à de grands changements dans un domaine grandiose et budgétivore pour relancer le secteur et celui de l'industrialisation».

Évoquant l'impact qu'aura cette loi, qui, rappelons-le, a été adoptée hier dimanche en Conseil des ministres, l'invité de la chaîne 3 de la Radio algérienne, le professeur Issaad, n'a pas caché son satisfecit d'une «loi minière explicite quant à «octroyer à chacun des intervenants sa place», saluant au passage «l'interdiction par le président de la République de l'exploitation des terres rares et de les préserver pour les générations futures, surtout que ces matières sont mal connues dans le domaine».

«L'actuel remaniement, (le troisième après ceux de 2001 et de 2014-ndlr) s'inscrit dans une politique de réactivation de plusieurs projets miniers structurants ou d'exploration», a souligné l'intervenant à l'émission «L'Invité du jour». Il n'a pas manqué de relever que «cette nouvelle loi touchera plusieurs aspects qui seront abordés par cette réforme se répartissant sur trois chapitres, à savoir le cadre institutionnel, de la place et son rôle dans le giron des principales agences d'exploration et de régulation minière, des aspects relatifs à la promotion de l'investissement dans le secteur minier et définir la place du public, du privé et de l'investissement étranger», insistant sur «les incitations financière et les facilitations des procédés administratifs».

Considérant l'investissement dans le secteur minier comme étant un investissement à risque et extrêmement «capitalistique», M. Issaad estime que «l'aspect fiscal et douanier ne doit pas être ignoré», ajoutant que «les spécialistes s'attendent à beaucoup de changement afin de promouvoir la recherche et la prospection et leur corollaire environnemental».

«Désormais, fait-il rappeler, à travers le monde on est en train de vivre un chan-

gement de paradigmes, l'exploitation minière inclut dès le départ des procédés de protection de l'environnement (...) On ne parle plus d'impact, mais de gestion des aspects environnementaux lors de la prospection minière et de l'exploitation», rappelant que le secteur minier a un impact direct sur l'environnement. Et d'assurer que «la nouvelle loi, qui sera promulguée prochainement, s'occupe en effet davantage des aspects environnementaux».

Toutes les lois au monde, à l'instar du Chili, du Canada, de l'Australie, cadrent de manière intégrée l'exploitation à l'en-

vironnement, fait-il savoir. Pour le volet technologique dont dépendent, étroitement, l'exploitation et l'exploration qui ont une importance, il dira que «ces technologies permettent de prendre des décisions rapides».

«On ne peut se passer de l'imagerie satellitaire qui, explique-t-il, intervient très tôt dans la géolocalisation des cartes minières, les systèmes d'information géographique, qui aident dans l'analyse des données par intelligence artificielle qui anticipe, assurant beaucoup de gains économiques, de temps et aide à la prise de décisions». Et d'ajouter qu'il faut prendre

du temps «pour sortir des schémas d'exploitation et d'exporter à l'état brut des substances comme le lithium».

L'expert estime que le maillon faible de la chaîne minière reste la formation qui est «à 100 % pratique», suggérant la sortie sur terrain des étudiants pour combler, selon lui, une des lacunes dans ce secteur. Le traitement des déchets, inhérents à l'exploitation minière, en est un autre aspect négatif dans le secteur et qui, selon lui, «exige, encore une fois, une technologie coûteuse pour leur traitement».

R.E.

Énergie : Arkab reçoit le ministre nigérien du pétrole

Le ministre d'État, ministre de l'Énergie, M. Mohamed Arkab, a reçu hier lundi à Alger, le ministre du Pétrole du Niger M. Sahabi Oumarou qui effectue une visite de travail en Algérie, à la tête d'une délégation de haut niveau composée du ministre de l'Hydraulique, de l'Assainissement et de l'Environnement et de responsables de la Société nigérienne de pétrole (Sonidep), indique un communiqué du ministère de l'Énergie.

Cette rencontre s'est déroulée en présence de l'ambassadeur du Niger à Alger, du PDG de la Sonatrach M. Rachid Hachichi et des cadres du ministère et s'inscrit dans le cadre de la visite de travail du ministre nigérien du Pétrole en Algérie qui se poursuivra jusqu'au 15 février prochain, précise la même source. «Les entretiens entre les deux parties, qui se sont ensuite élargis aux membres des deux délégations, ont porté sur le renforcement des relations fraternelles et historiques de coopération entre l'Algérie et le Niger, notamment dans le domaine de l'énergie et des hydrocarbures. Les derniers développements liés à la mise en œuvre des projets de développement conjoint ont également été examinés, qui comprennent des projets de recherche, d'exploration et d'exploitation d'hydrocarbures, en plus des projets de raffinage, de pétro-

chimie, de commercialisation et de distribution de produits pétroliers. Ceci s'inscrit dans le cadre du protocole d'accord signé entre Sonatrach et SONEDEP le 1^{er} octobre 2024», ajoute le communiqué.

Les deux parties ont également évoqué les résultats des visites des délégations de Sonatrach à Niamey, qui ont abouti à la signature du procès-verbal de la réunion du 14 janvier 2025 entre Sonatrach et la SONIDEP.

«Le procès-verbal prévoit la création de deux sous-comités : le premier chargé d'accompagner le Niger dans le lancement d'un projet de raffinerie et de complexe pétrochimique dans la ville de Dosso, et le second chargé de la gestion des projets, de la conclusion des affaires et de l'élaboration des cadres juridiques nécessaires pour soutenir le secteur pétrolier et pétrochimique au Niger» rappelle la même source. Intervenant à cette occasion, le ministre Arkab a renouvelé l'engagement de l'Algérie à continuer d'accompagner le Niger, notamment dans le domaine de l'énergie et de l'industrie des hydrocarbures. Il a souligné l'importance du transfert de l'expertise algérienne et de la fourniture des programmes de formation spécialisés pour soutenir les compétences nigériennes. De son côté, le ministre nigé-

rian du Pétrole, M. Sahabi Oumarou, a exprimé sa gratitude pour l'étroite coopération entre les deux pays, saluant l'appui technique apporté par Sonatrach, qui contribuera à la réalisation des objectifs communs. Il a souligné l'importance de la formation dispensée par l'Institut algérien du pétrole pour qualifier des équipes de cadres et de techniciens nigériens. La réunion a également été l'occasion d'évoquer le projet stratégique du gazoduc Transsaharien (TSGP), où a été soulignée la nécessité de poursuivre les réunions de coordination pour étudier les différents aspects du projet et suivre la mise en œuvre des décisions prises lors des précédentes réunions tripartites entre les ministres des Hydrocarbures d'Algérie, du Niger et du Nigeria. À cette occasion, le PDG de Sonatrach a remis les résultats de l'analyse en laboratoire des échantillons de pétrole brut nigérien qui ont été analysés dans les laboratoires de la société en Algérie, reflétant le niveau de coopération technique entre les deux pays.

Le programme de visite de la délégation nigérienne devrait comprendre plusieurs rencontres avec des responsables de Sonatrach, en plus de visites de terrain dans des installations énergétiques de premier plan dans le secteur des hydrocarbures.

KHENCHELA

Commémoration du 64^e anniversaire de la mort du héros Ali Souaihi

Certains Moudjahidine présents ont également abordé la bataille au cours de laquelle Ali Souaihi est tombé en martyr pour évoquer sa vaillance tout au long de cette bataille qui dura trois jours (du 7 au 9 février 1961), et qui avait vu l'ennemi, fort d'un effectif de 1.000 hommes, utiliser toutes sortes d'armes lourdes et l'aviation.

Le 64^e anniversaire de la mort au combat du héros Ali Souaihi, commandant de la Wilaya I historique, a été commémoré, dimanche, dans la commune de M'sara à Khenchela. Les cérémonies commémoratives se sont déroulées devant la stèle érigée à la mémoire du Chahid, en présence des autorités civiles et militaires de la wilaya de Khenchela, de représentants de la famille révolutionnaire et de plusieurs compagnons du Martyr qui ont été unanimes quant à son héroïsme et à sa bravoure. Après la levée du drapeau national et le dépôt d'une gerbe de fleurs au Carré des martyrs, suivis de la lecture de la Fatiha du Coran à la mémoire des Chouhada de la glorieuse Révolution, plusieurs compagnons d'Ali Souaihi se sont accordés à affirmer que ce héros avait "une puissante personnalité et un courage qui avaient fait de lui le chef idéal de la Wilaya I historique". Certains Moudjahidine présents ont également abordé la bataille au cours de laquelle Ali Souaihi est tombé en martyr pour évoquer sa vaillance tout au long de cette bataille qui dura trois jours (du 7 au 9 février 1961), et qui avait vu l'ennemi, fort d'un effectif de 1.000 hommes, utiliser toutes sortes d'armes lourdes et l'aviation. Il a été



notamment rapporté que le Martyr Ali Souaihi, après avoir dispersé ses hommes en plusieurs endroits de la région d'Ighezren ouaman, s'était retranché, armé d'une mitrailleuse, derrière un gros rocher, et donné du fil à retordre aux forces coloniales qui ont fini par pilonner lourdement l'endroit, réussissant à venir à bout de la résistance héroïque du Chahid qui tombera, les armes à la main, aux côtés de 90 autres Moudjahidine, le reste ayant réussi, une fois la nuit tombée, à se replier à la faveur de l'obscurité. Au cours de

cette commémoration, les lauréats des différentes activités sportives et de jeunesse, organisées à cette occasion, ont été honorés par le wali de Khenchela, Salim Harizi, et des représentants du secrétariat de wilaya de l'Organisation nationale des Moudjahidine. Une campagne de mise en terre de plants d'arbres a également été organisée à proximité du complexe historique Ali-Souaihi sous le slogan "Un arbre pour chaque Martyr". Chahid Ali Souaihi est né en 1932 à Aouinat dans la wilaya de Tébessa, où il a commencé son éducation en

fréquentant la mosquée de Sidi Ben Saïd, avant de rejoindre l'école du Tahdhib de l'Association des oulémas musulmans algériens pour adhérer ensuite au Parti du peuple Algérien (PPA), en 1943. Il rejoignit les maquis de la Révolution en 1955, à la frontière avec la Tunisie, où il était chargé du ravitaillement, de l'armement et de l'organisation des effectifs de l'armée de libération nationale. Il avait occupé, à cette époque, plusieurs responsabilités dont la dernière fut le commandement de la Wilaya I historique.

BECHAR

Les travaux de la gare d'Abadla avancent à un rythme appréciable

Les travaux de réalisation et d'équipement de la nouvelle gare ferroviaire d'Abadla, appelée à être mise en service prochainement, avancent à un rythme jugé «appréciable», ont indiqué dimanche les services de la wilaya. Les travaux de réalisation de cette infrastructure, qui couvre une superficie de 8.000 M2, dont 1.800 M2 bâtis, connaissent une avancée «appréciable» et cette infrastructure sera livrée prochainement, dans la perspective de la mise en service de la nouvelle ligne ferroviaire Abadla-Bechar (98 km) dès la fin du mois de février en cours, a-t-on précisé. Cette nouvelle ligne ferroviaire desti-

née au transport de voyageurs et de marchandises, est réalisée dans le cadre du mégaprojet ferroviaire Bechar-Tindouf (960 km) destiné à la valorisation du gisement de fer de Gara-Djebilet (wilaya de Tindouf), a-t-on souligné. La nouvelle ligne ferroviaire va constituer un véritable vecteur de développement des activités de transport, voyageurs et marchandises, entre le Sud et le Nord de la wilaya de Bechar et au-delà vers d'autres régions du pays, selon l'Agence nationale d'études et de suivi de la réalisation des investissements ferroviaires (Anesrif), principal maître de l'ouvrage. 4 gares ferro-

viaires similaires sont en voie de réalisation, 2 à Tindouf et 2 autres à Hammaguir (Bechar) et Oum Laassel (Tindouf), dans le cadre du même mégaprojet ferroviaire qui permettra à son entrée en exploitation, et en plus du transport de voyageurs et de marchandises, l'acheminement de 50 millions de tonnes/an de minerais de fer à partir du gisement de Gara-Djebilet vers les unités de transformation (Bechar et Naama), en plus des quantités destinées à l'exportation via les zones portuaires de la wilaya d'Oran, et ce à travers 8 trains minéraliers, a-t-on fait savoir.

EL TARF

Récupération de 35 lots de terrain industriels non exploités

La direction de l'industrie d'El Tarf a récupéré, 35 terrains industriels non exploités « dans le cadre des efforts visant à optimiser l'utilisation du foncier économique, à améliorer le climat de l'investissement et à promouvoir la croissance économique », a déclaré dimanche à l'APS le responsable local du secteur, Mounir Brahmi. Les lots récupérés, attribués durant les années précédentes, sont situés dans la zone industrielle de Matroha et d'autres zones d'activités dans différentes communes de la wilaya, a précisé le même responsable. La récupération du foncier inexploité a été effectuée dans le cadre d'une commission de wilaya qui a inspecté les terrains octroyés pour l'investissement pour constater le « manque de sérieux »

de certains investisseurs, conduisant à la prise, à leur rencontre, des mesures prévues par la législation en vigueur, a ajouté Brahmi. L'opération a permis de récupérer une superficie totale d'environ 28,51 hectares de foncier industriel « par l'annulation directe des décisions d'attribution signées par le wali, Mohamed Meziane, pour les investisseurs n'ayant pas encore obtenu d'acte de concession », ou « par voie judiciaire pour les investisseurs ayant bénéficié d'actes ». Le directeur de wilaya de l'industrie a également indiqué que l'administration locale s'emploie à attribuer les lots récupérés à des investisseurs sérieux, avant d'ajouter, à ce propos, que ses services ont reçu de nombreuses demandes de lots de terrain pour concrétiser des projets d'investissement. Par ailleurs, dans le cadre du suivi des projets d'investissement, de l'élimination des obstacles et de la mise en place d'un environnement sain et attractif pour les investisseurs, pas moins de 15 autorisations d'exploitation définitives ont été remises, dont 4 à titre exceptionnel, pour 23 projets d'investissement, a ajouté la même source. Selon les statistiques de la direction du secteur, les projets d'investissement initiés dans la wilaya d'El Tarf ont permis d'étoffer le tissu industriel qui compte actuellement 483 entreprises industrielles employant 5.964 travailleurs dans divers domaines, parmi lesquelles 8 grandes entreprises employant, à elles seules, 3.219 travailleurs.

tiser des projets d'investissement. Par ailleurs, dans le cadre du suivi des projets d'investissement, de l'élimination des obstacles et de la mise en place d'un environnement sain et attractif pour les investisseurs, pas moins de 15 autorisations d'exploitation définitives ont été remises, dont 4 à titre exceptionnel, pour 23 projets d'investissement, a ajouté la même source. Selon les statistiques de la direction du secteur, les projets d'investissement initiés dans la wilaya d'El Tarf ont permis d'étoffer le tissu industriel qui compte actuellement 483 entreprises industrielles employant 5.964 travailleurs dans divers domaines, parmi lesquelles 8 grandes entreprises employant, à elles seules, 3.219 travailleurs.

ILLIZI CONSOLIDER LE RÔLE DES CELLULES D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION DE L'ADMINISTRATION LOCALE

Les participants à la 4^{ème} édition des assises d'information spécialisées dédiées aux jeunes, organisées à Illizi à l'initiative du Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ), ont mis en avant la nécessité de consolider le rôle des cellules d'information et de communication relevant des administrations locales, afin d'assurer aux citoyens un meilleur accès à l'information et de promouvoir la communication institutionnelle, a-t-on appris dimanche des organisateurs.

Les intervenants à cette rencontre ont insisté en outre sur la relance du budget de formation des établissements publics et privés, ainsi que sur l'implication des acteurs de la société civile dans les affaires locales. Ils ont également souligné l'importance de dynamiser leur rôle, notamment dans la mise en œuvre et le suivi des projets de développement, avant de plaider pour la mise en place de registres de requêtes au niveau des structures administratives et l'organisation d'une journée d'accueil au profit des jeunes et des représentants de la société civile. Cette rencontre a été l'occasion de souligner la nécessité de former les professionnels des médias afin de perfectionner leur performance, mais aussi la qualité du discours adressé aux citoyens à travers les pages officielles des administrations locales. Elle a aussi permis d'évoquer l'importance d'accélérer la réalisation des structures destinées aux institutions médiatiques publiques, notamment dans les dix nouvelles wilayas du Sud, en leur fournissant tous les moyens logistiques nécessaires pour mener à bien leurs missions.

Les participants à cette rencontre, qui s'est tenue au Centre culturel Othman-Bali en présence de cadres représentant divers secteurs, ont plaidé pour l'intégration des diplômés en Sciences de l'information et de la communication au sein des institutions médiatiques et administratives.

L'ouverture d'un département des Sciences de l'information et de la communication au niveau du Centre universitaire Amoud-Ben Mokhtar d'Illizi, ainsi que la promotion de la communication institutionnelle entre les représentants des médias et l'administration, ont également été abordées lors de ces assises, qui s'inscrivent dans le cadre d'une série de rencontres similaires à travers le pays, selon les organisateurs.

RICHES EN NUTRIMENTS ET EN VITAMINES

Les légumes secs, sources de protéines végétales

Riches en nutriments, sources de vitamines et de minéraux, les légumineuses ou légumes secs se conservent longtemps et permettent d'améliorer la diversité de l'alimentation. Ce sont des aliments essentiels qui contribuent à la lutte contre l'insécurité alimentaire.

Les légumineuses également appelées légumes secs représentent un élément important dans la lutte contre l'insécurité alimentaire, outre les nombreux autres avantages qu'offre la culture de ces types de plantes. La Journée internationale des légumineuses célébrée chaque année le 10 février, est une occasion de mettre en lumière les bienfaits nutritionnels des légumes secs et la contribution de ceux-ci à des systèmes alimentaires durables et à un monde libéré de la faim. Les légumineuses désignent une espèce de plante qui existe depuis des millions d'années. C'est d'ailleurs l'une des premières plantes dans le monde à avoir été domestiquée.

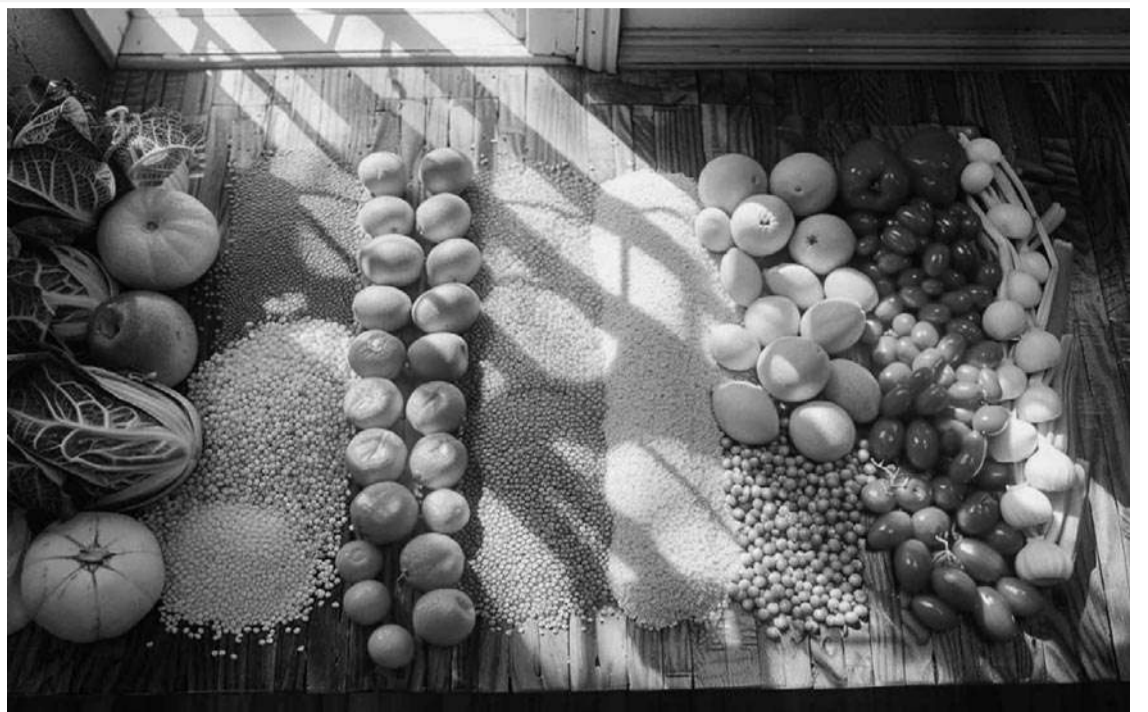
Haricots secs, lentilles, fèves, pois chiche... La cuisine et les plats traditionnels des quatre coins du monde font la part belle aux légumineuses. Afin de célébrer l'importance de ces cultures remarquables, les Nations Unies célèbrent la Journée internationale des légumineuses depuis 2018, par l'intermédiaire de la FAO. Cette année 2025, la Journée est célébrée sous le thème «Légumineuses : apporter de la diversité aux systèmes agroalimentaires», avec comme objectif de souligner le rôle vital des légumineuses dans la promotion de la diversité - à la fois au-dessus et au-dessous du sol. Les légumineuses sont un atout indispensable pour relever les défis liés à la pauvreté, à la sécurité alimentaire, à la santé

humaine et à la nutrition, ainsi qu'à la santé des sols et à l'environnement; elles participent ainsi à la réalisation des objectifs de développement durable (ODD) et à l'initiative Main dans la main de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).

Incorporer la diversité des légumineuses peut être très bénéfique pour l'agriculture et la nutrition. Au niveau de l'exploitation, la diversification des systèmes de culture avec des légumineuses peut rompre les cycles de ravageurs et de maladies tout en optimisant la gestion des nutriments.

Les légumineuses ont toujours été fondamentales pour l'agriculture et la nutrition durables. Ces cultures, petites mais efficaces, fournissent non seulement des nutriments essentiels, mais favorisent également des régimes alimentaires plus sains et des systèmes agricoles résistants, représentant ainsi une source précieuse d'alimentation, même pour les communautés les plus vulnérables. Lorsque nous intégrons les légumineuses dans nos régimes alimentaires et nos systèmes agroalimentaires, nous ouvrons la voie à un avenir plus durable, plus nutritif et plus équitable.

Du point de vue nutritionnel, l'incorporation d'une variété de légumineuses dans le régime alimentaire est liée à de nombreux avantages pour la santé. Les légumineuses constituent une source alimentaire abordable



avec une longue durée de conservation. Bien que leur composition nutritionnelle diffère selon les variétés, elles sont généralement riches en protéines, en fibres et en glucides complexes. Les légumineuses sont riches en nutriments et ont une teneur élevée en protéines. Cela en fait une source de protéines idéale, en particulier dans les régions où la viande et les produits laitiers ne sont pas accessibles pour des raisons géographiques ou économiques. Les légumineuses ont une faible teneur en matières grasses et une forte teneur en fibres solubles. Elles peuvent ainsi contribuer à faire baisser le cholestérol et à contrôler la glycémie. En raison de ces qualités, elles sont recommandées par les organismes de santé dans le traitement des maladies non transmissibles comme le diabète et les maladies cardiaques. Les légumineuses ont également montré qu'elles aidaient à lutter contre l'obésité. Pour les agriculteurs, les légumineuses représentent une culture importante car elles peuvent être à la fois vendues et consommées. Avoir la possibilité de manger ou de vendre les légumineuses qu'ils cultivent aide les agriculteurs à préserver la sécurité alimentaire de leurs ménages et leur assure une certaine stabilité économique. Les experts estiment que jusqu'à un tiers des aliments préparés pour la consommation humaine dans le monde se perdent ou sont gaspillés. Or, les légumineuses ont une conservation stable, c'est-à-dire que dans un emballage étanche, elles se conserveront des mois voire des années sans perdre leurs qualités nutritionnelles. Les légumineuses ont de nombreux avantages dans ce contexte : elles ont besoin de moins d'eau que les autres cultures pour grandir et jouent aussi un rôle dans la lutte contre l'érosion et l'appauvrissement des sols : en effet elles n'ont pas besoin d'engrais azotés car elles

fixent l'azote elles-mêmes. Cette autosuffisance permet d'éviter l'émission de gaz à effet de serre, qui sont un dérivé de la production et de l'utilisation des engrais azotés. La culture intercalaire avec des légumineuses augmente la biodiversité végétale et crée un paysage plus varié pour les animaux et les insectes. En tant que fixateurs d'azote, les légumineuses peuvent accroître la fertilité des sols, améliorer et étendre la productivité des terres agricoles. Les légumineuses ont besoin de peu d'eau par rapport aux autres sources de protéines : 1 250 litres pour produire un kilo de lentilles contre 13 000 litres pour produire 1 kg de bœuf.

DE BONNES RAISONS DE MANGER DES LÉGUMES SECS

Riches en nutriments, sources de vitamines et de minéraux, les légumineuses se conservent longtemps et permettent d'améliorer la diversité de l'alimentation.

Dans de nombreuses cultures, les légumes secs sont considérés comme une «protéine pour les pauvres». Leur teneur élevée en nutriments en font un aliment privilégié pour les végétariens et les végétaliens car ils garantissent un apport adéquat en protéines, minéraux et vitamines. Il faut savoir que les légumineuses sont naturellement pauvres en gras et ne contiennent pas de cholestérol, ce qui peut contribuer à réduire les risques de maladies cardiovasculaires. Les légumineuses sont également pauvres en sodium. Le chlorure de sodium - le sel - contribue aux problèmes d'hypertension. Or, ceux-ci peuvent être évités en consommant des aliments à faible teneur en sel, comme les légumes secs, une excellente source de protéines d'origine végétale. Chose étonnante, 100 grammes de lentilles sèches contiennent 25 grammes de protéines! Pendant la cuisson, les légumineuses absorbent

une grande quantité d'eau, réduisant ainsi la teneur en protéines des lentilles d'environ 8 %. Les légumineuses sont une source importante de fer. La carence en fer est considérée comme l'une des formes de malnutrition les plus répandues et constitue l'un des types d'anémie les plus courants. Pour améliorer l'absorption du fer, il est donc conseillé de mélanger aux légumes secs des aliments contenant de la vitamine C. Les multiples façons d'utiliser les légumineuses à chaque repas en font un excellent complément à notre régime alimentaire.

De même, les légumineuses sont riches en potassium, ce qui protège le cœur et joue un rôle important dans les fonctions digestives et musculaires. Elles sont souvent citées parmi les aliments les plus riches en fibres, nécessaires pour favoriser le bon fonctionnement du système digestif et utiles pour réduire les risques de maladies cardiovasculaires. Les légumineuses sont une excellente source d'acide folique - une vitamine B naturellement présente dans de nombreux aliments - essentielle au bon fonctionnement du système nerveux et particulièrement importante pendant la grossesse pour prévenir les anomalies du tube neural du fœtus. Ces aliments peuvent être conservés pendant une longue période de temps et peuvent ainsi contribuer à accroître la diversité des régimes alimentaires, en particulier dans les pays en développement. Ces denrées alimentaires qui présentent un indice glycémique peu élevé contribuent à la stabilisation des taux de sucre et d'insuline dans le sang, ce qui en fait un aliment adapté pour les diabétiques et un aliment idéal pour contrôler son poids. Enfin, les légumineuses sont naturellement exemptes de gluten. Elles constituent donc une alternative idéale pour les personnes souffrant de maladies cœliaques.

UE

Une poudre de larves autorisée dans l'agroalimentaire

L'insecte en question est le *Tenebrio molitor*, plus connu sous le nom de ver de farine. L'autorisation accordée par la Commission européenne pour la mise sur le marché de l'agroalimentaire d'une poudre de larves entrera en vigueur ce lundi 10 février.

Cette décision concerne précisément "la poudre traitée aux ultraviolets (UVB) obtenue à partir de larves de *Tenebrio molitor* (ver de farine jaune) entières, traitées thermiquement et broyées", indique l'institution européenne sur son site officiel.

L'insecte en question est donc le *Tenebrio molitor*, plus connu sous le nom de ver de farine. L'Union européenne (UE) a autorisé le 20 janvier dernier l'intégration de sa poudre dans divers produits alimentaires. On pourra désormais la retrouver dans le pain, les pâtes, les gâteaux, voire les compotes de fruits ou de légumes et les fromages.

L'utilisation de cet ingrédient

devra être mentionnée de manière distincte sur les emballages des produits concernés. La mention "poudre de larves entières de *Tenebrio molitor* (ver de farine) traitée aux UV" sera ainsi à chaque fois affichée.

La Commission européenne explique avoir répondu à des demandes formulées par des industriels de l'agroalimentaire qui y voient une source alternative de protéines. "Il appartient aux consommateurs de décider s'ils veulent manger des insectes ou non", précise-t-on. "L'utilisation d'insectes comme source alternative de protéines n'est pas nouvelle", note l'UE. Une série d'autorisations similaires ont déjà été accordées pour "le criquet migrateur, le grillon domestique, le ver de farine mineur", ou bien encore pour la "poudre partiellement dégraissée obtenue à partir d'*Acheta domesticus* (grillon domestique) entier", informe-t-on.

EN COLOMBIE

Le président, Gustavo Petro, demande la démission de tous ses ministres

La décision fait suite à une réunion houleuse, mardi, du gouvernement, accusé par le chef de l'Etat de gauche de ne pas mettre en œuvre assez vite les réformes.

Le président colombien de gauche, Gustavo Petro, a exigé, dimanche 9 février, la démission de tous ses ministres et de hauts fonctionnaires, dans un contexte de profonde division de son gouvernement. «J'ai demandé la démission protocolaire des ministres et des directeurs des départements administratifs. Il y aura quelques changements dans le cabinet pour obtenir une plus grande conformité avec le programme ordonné par le peuple», a annoncé M. Petro sur X. La ministre de l'environnement, Susana Muhamad, avait annoncé plus tôt dans la journée sa démission après une réunion inhabituelle et particulièrement houleuse, mardi, entre le premier président de gauche de l'histoire de la Colombie et son gouvernement.

Dimanche soir, ce fut au tour de la ministre du travail, Gloria Ramirez : «la politique doit se faire sans sectarismes et sans ambiguïtés», a-t-elle écrit dans un post diffusé sur X, assurant que sa «démission [était] irrévocable». Lors de cette réunion, M. Petro, arrivé au pouvoir en 2022 avec un programme de réformes sociales ambitieuses, a réprimandé presque tous ses ministres pour le manque de progrès dans la mise en œuvre des projets.

«J'ai remis ma lettre de démission au président Gustavo Petro et c'est une décision difficile», a déclaré Mme Muhamad dans une interview diffusée par la chaîne numérique Los Danieles. Sa démission porte à trois le nombre de membres du gouvernement ou hauts fonctionnaires démissionnaires à la



suite du conseil des ministres de mardi, qui avait duré plus de cinq heures et avait été retransmis en direct à la télévision. Mercredi, Jorge Rojas, chef du département administratif de la

présidence de la République, et Juan David Correa, ministre de la culture, avaient déjà annoncé leur démission. Susana Muhamad a accueilli la conférence des Nations unies sur la biodi-

versité COP16 à Cali (sud-ouest) à la fin de l'année 2024, et est considérée comme une successeuse possible de Gustavo Petro lorsqu'il quittera le pouvoir en 2026.

ÉTATS-UNIS

Trump promet des droits de douane de 25 % sur l'acier et l'aluminium importés

Les Etats-Unis vont appliquer des droits de douane de 25 % sur l'aluminium et l'acier importé dans le pays, a annoncé, dimanche 9 février, le président américain, Donald Trump, sans préciser quand ces nouvelles taxes entreraient en vigueur. «Tout l'acier arrivant aux Etats-Unis aura 25 % de droits de douane», a déclaré le président américain dans l'avion présidentiel le transportant jusqu'à La Nouvelle-Orléans pour assister au Super Bowl, la finale de la ligue professionnelle de football américain. M. Trump a ajouté que les mêmes droits de douane s'appliqueraient à l'aluminium. Les annonces détaillées sur le sujet auront lieu «lundi», a précisé le président américain. Ces mesures affecteraient beaucoup le Canada, déjà dans la ligne de mire du président des Etats-Unis et qui est le principal fournisseur d'acier et aluminium importé aux Etats-Unis, d'après les chiffres officiels. Le Brésil, le Mexique et la Corée du Sud sont aussi d'importants fournisseurs d'acier. L'Union euro-

péenne (UE) n'a reçu «aucune notification officielle» concernant de nouveaux droits de douane américains, a fait savoir la Commission européenne lundi. «Nous ne répondons pas à des annonces générales sans précisions ou clarification écrite», a-t-elle écrit dans un communiqué, soulignant toutefois qu'elle réagira pour protéger les intérêts des entreprises européennes en cas de «mesures injustifiées». L'UE «répliquera» à d'éventuels nouveaux droits de douane, comme elle l'a fait lors du premier mandat du président américain, avait déjà affirmé, plus tôt lundi, le ministre des affaires étrangères français, Jean-Noël Barrot. Donald Trump a aussi affirmé dimanche qu'il annoncerait «mardi ou mercredi» des «droits de douane réciproques», afin d'aligner la taxation des produits entrant aux Etats-Unis sur la manière dont sont taxés les produits américains à l'étranger. «S'ils nous taxent à 130 % et que nous ne les taxons pas, cela ne restera pas comme ça», a-t-il affirmé. «Cela n'af-

fectera pas tous les pays, parce que certains imposent les mêmes droits de douane que nous. Mais ceux qui profitent des Etats-Unis se verront rendre la pareille», a-t-il ajouté.

Depuis l'investiture de Donald Trump en janvier, les droits de douane sont au cœur de sa politique économique et diplomatique, vus comme un moyen de résorber le déficit commercial des Etats-Unis autant que comme un levier de négociations avec les pays visés.

Depuis mardi, les produits venant de Chine sont renchérissés par des droits de douane additionnels de 10 %, mesure à laquelle Pékin a décidé de rétorquer par des surtaxes ciblées sur certains produits américains à partir du 10 février. Interrogé sur l'annonce américaine sur l'acier et l'aluminium, un porte-parole du ministère des affaires étrangères chinois, Guo Jiakun, a répondu, lundi, que, pour Pékin, «il n'y a pas d'issue par le protectionnisme et pas de gagnant dans une guerre commerciale ou douanière».

Les exportations du Mexique et du Canada vers les Etats-Unis devaient aussi initialement se voir infliger des droits de douane de 25 % à compter de mardi. Mais Donald Trump leur a accordé à la dernière minute un sursis d'un mois après avoir reçu des engagements sur le renforcement de la sécurité aux frontières.

ROYAUME-UNI

Fin de fonctions pour le ministre de la Santé à cause de messages WhatsApp

Le ministre de la Santé britannique a été limogé samedi par le Premier ministre Keir Starmer et suspendu du parti travailliste au pouvoir en raison de messages WhatsApp qui, selon le ministre, étaient «gravement mal placés», ont rapporté les médias. Andrew Gwynne, qui était ministre de la Santé, s'est excusé à la suite d'un article du Mail on Sunday selon lequel il avait envoyé des messages WhatsApp insultant des électeurs et d'autres membres du Parlement.

«Je regrette profondément mes propos maladroits et je m'excuse pour toute offense que j'ai pu causer», a-t-il déclaré. Je comprends parfaitement les décisions prises par le Premier ministre et le parti et, bien que très triste d'avoir été suspendu, je les soutiendrai de toutes les manières possibles.

Un porte-parole du gouvernement a déclaré que Starmer était déterminé à maintenir des normes de conduite élevées dans la fonction publique. Il n'hésitera pas à prendre des mesures contre tout ministre qui ne respecte pas ces normes, comme il l'a fait dans ce cas, a déclaré le porte-parole.

NAMIBIE

Décès du père fondateur Sam Nujoma à 95 ans

Le président fondateur de la Namibie, Sam Nujoma, est décédé à l'âge de 95 ans, a annoncé dimanche le président de ce pays d'Afrique australe. Nujoma s'est éteint dans la capitale Windhoek, où il était hospitalisé pour des soins médicaux et une observation, a précisé le président Nangolo Mbumba dans un communiqué.

Son décès a été confirmé à 23h45 heure locale (21h45 GMT) dans la nuit de samedi, a-t-il ajouté. «Notre père fondateur a vécu une vie longue et marquante, consacrée au service exceptionnel du peuple de son pays bien-aimé. Il a héroïquement conduit le peuple namibien à travers les heures les plus sombres de notre lutte pour la libération, jusqu'à l'obtention de la liberté et de l'indépendance (de l'Allemagne) le 21 mars

1990», a déclaré Mbumba, ajoutant que le gouvernement annoncera une période de deuil national ainsi que les dispositions pour les funérailles.

Nujoma comptait parmi les derniers chefs d'État de la ligne de front ayant joué un rôle majeur dans l'émancipation de la région du joug colonial, après la disparition de figures telles que Kenneth Kaunda de Zambie et Nelson Mandela d'Afrique du Sud.

Réagissant à son décès, le président kényan William Ruto a exprimé sa solidarité avec le peuple namibien endeuillé. «Le président Nujoma était un leader altruiste, courageux et visionnaire, qui a consacré sa vie à la libération et au développement de son pays. Nos pensées et notre affection vont à sa famille ainsi qu'au peuple namibien en

cette période de deuil», a écrit Ruto sur Facebook.

De son côté, la présidente élue de la Namibie, Netumbo Nandi-Ndaitwah, a souligné : «Son leadership visionnaire et son engagement en faveur de la libération et de la construction nationale ont jeté les bases de notre nation libre et unie. Honorons son héritage en perpétuant la résilience, la solidarité et le service désintéressé.» A la fin du 19ème siècle la Namibie, vaste pays de l'Afrique australe de plus de 825 mille km2 et d'une population de 2,6 millions d'habitants, a été colonisée par l'Allemagne, avant de passer sous le contrôle de l'Afrique du Sud pendant la Première guerre mondiale. Le pays n'a obtenu son indépendance totale qu'en 1990, après plusieurs décennies de lutte.

RECONSTRUCTION DU HANDBALL

Le président de la République ouvre le dossier

Le ton vient d'être donné par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, lors de la réunion du Conseil des ministres, pour la reconstruction du handball national, après l'onde de choc du dernier mondial de la petite balle à laquelle notre sélection nationale a pris part tout récemment au Danemark, Croatie et Norvège et lors duquel elle a pris la décevante et humiliante 30e place au classement générale sur 32 pays ayant participé à ce rendez-vous mondial.

Marouane A.

Ainsi, le président Tebboune a ordonné la reconstruction du handball de manière scientifique correcte et moderne avec des experts, y compris des étrangers, confirmant la disponibilité de l'Etat à financer et à accompagner pour permettre au handball algérien de retrouver son lustre d'antan, selon un communiqué de la Présidence de la République, diffusé à l'issue de la réunion du Conseil des ministres. «Concernant la situation des sports collectifs et du sport d'élite, le président de la République a ordonné la

reconstruction du handball de manière scientifique correcte et moderne avec des experts, y compris des étrangers, confirmant la disponibilité de l'Etat au financement et à l'accompagnement, pour permettre au handball algérien de retrouver son lustre d'antan», indique le communiqué. Cela veut dire en clair, que l'Etat est disposé à financer l'engagement d'experts et entraîneurs étrangers de différentes écoles dominantes de la discipline pour tenter de relancer la discipline à partir de la base, en s'occupant des jeunes catégories pour arriver à des seniors accomplis et doués et



bien sûr prêts physiquement et tactiquement.

CHOISIR LA BONNE PERSONNE POUR LA FAHB

Avant cela, la famille de la Fédération algérienne du handball (FAHB) sera en appel en moins d'un mois pour tenir l'assemblée générale électorale afin de désigner un successeur à la président, Karima Taleb. Celle-ci avait annoncé sa démission en plein Coupe du Monde de la discipline,

en indiquant qu'elle ne briguera pas un autre mandat, ce qui est logique, étant donné qu'elle a failli dans sa mission. Elle se devait de préparer l'EN juste après la qualification à cette compétition, après avoir décroché la deuxième place à la CAN disputée au Caire, l'année dernière. Les membres de l'AG seront dans l'obligation de choisir la bonne personne pour conduire la locomotive du handball algérien prochainement,

surtout que ce dernier aura un grand chantier à mener, bien sûr avec l'aide des autorités qui s'occuperont du volet financier, alors qu'il aura pour mission de s'occuper du volet de la stratégie et la politique à mener. Régler les dettes, relancer et structurer le championnat national, programmer des stages réguliers pour les différentes sélections nationales, sont autant de tâches qu'il devra accomplir et réussir.

M. A.

LIGUE 1 MOBILIS (16E JOURNÉE)

Le classico MCA-JSK en vedette

C'est aujourd'hui que le championnat de Ligue 1 Mobilis, reprendra ses droits, avec la programmation de la 16e journée et qui s'étalera sur quatre jours. Le classico MCA-JSK, volera la vedette aux autres rencontres prévues, sachant que la journée de ce mardi verra la programmation de deux empoignées, à savoir, celle qui mettra aux prises l'ASO au PAC et le MCEB à l'ESS.

Ainsi, le champion d'hiver, le Mouloudia d'Alger, tentera de continuer sur sa belle lancée, même si cela ne sera pas facile puisqu'il reçoit la JS Kabylie, dans un classico qui devrait être très disputé. Auréolé de leur dernier titre, la Supercoupe décrochée face au voisin du CRB, le Doyen veut poursuivre cette belle série et cela passe par un succès face aux Canaris.

Toutefois, cela ne sera pas évident devant une formation kabyle qui a engagé le coach allemand Zinnbauer pour justement essayer de relancer la machine grippée de la JSK, surtout

avec ses recrues attirées lors de ce mercato d'hiver, dont le Russe, Ignatjev. Le dauphin, le CRB, lui, ne devrait pas trouver de peine à l'emporter à domicile face à l'USM Khenchela, tout en espérant un faux du leader pour lui chiper la première place.

L'USM Alger se rendra à Biskra pour croiser le fer avec l'USB local, lanterne rouge de la L1, dans ce qui sera considéré comme le premier match du coach brésilien Paqueta qui succède au Tunisien, Maâloul, poussé à la porte après la pression des supporters.

Aujourd'hui, le Paradou AC rendra visite à l'ASO Chlef, dans une rencontre très difficile pour les poulains de Bilal Dziri, surtout que les Chéli-fiens sont proches de leurs adversaires et un succès leur permettra de les rejoindre au classement général, avec 23 points pour chacun.

Dans cette même journée, le MC El Bayadh reçoit l'ES Sétif, qui se recherche toujours et qui tentera de

se reprendre surtout avec l'arrivée du coach tunisien, El Kouki qui connaît très bien la maison. L'O Akbou, récemment qualifié aux huitièmes de finale de la Coupe d'Algérie de football, se déplace Magra où le club local l'attendra de pied ferme et fera tout pour le battre. Les matchs JSS-MCO et ESM-CSC devraient revenir aux équipes qui reçoivent, sauf surprise.

M.M.

LE PROGRAMME :

Mardi 11 février :

ASO-PAC (15h)

MCEB-ESS (15h)

Mercredi 12 février :

JSS-MCO (16h30)

CRB-USMK (19h)

Jeudi 13 février :

ESM-CSC (16h)

MCA-JSK (20h)

Vendredi 14 février :

NCM-AO (15h)

USB-USMA (17h)

FRANCE

Bennacer énorme, Gouiri double passeur

Ismael Bennacer a surclassé tout le monde en première période alors qu'Amine Gouiri a été l'homme décisif pour une victoire de Marseille à Angers. Pour sa première sous son nouveau maillot, l'ancien milanais a touché 117 ballons en 65 minutes et réalisé 99% de passes réussies en étant clairement au-dessus de tout le monde durant la première période. A court de forme, il a été remplacé préventivement peu après l'heure de jeu par Kondogbia et quatre minutes plus tard, Gouiri envoie un corner sur la tête de Rabiot pour l'ouverture du score (69e).

Passé à gauche avec l'entrée de Neal Maupay, Gouiri va offrir une seconde passe décisive en cinq minutes en partant de son couloir avant de servir Maupay sur un plateau (74e). En face, les autres algériens d'Angers n'ont pas tellement eu l'occasion de se montrer tant Marseille à dominer. On notera les sorties sur blessure d'Haris Belkebla. Score final 2-0. Par ailleurs, l'attente autour des débuts d'Ismaël Bennacer sous le maillot marseillais était grande, et l'international algérien n'a pas déçu. Aligné d'entrée face à Angers lors de la 21e journée de Ligue 1, le milieu de terrain a livré une prestation de haut vol, contribuant activement à la victoire des Phocéens (0-2). Dès la fin du match, son entraîneur Roberto De Zerbi n'a pas

caché sa satisfaction. Le technicien italien, qui a insisté pour attirer Bennacer à Marseille, s'est montré élogieux en conférence de presse : «C'est un super joueur, un grand joueur pour nous. Je suis désolé pour Rongier, qui n'était pas en condition pour jouer, mais Isma a vraiment très bien joué. Il amène de la personnalité, de la qualité. Il voulait venir à Marseille, il aime le club. C'est pour nous un honneur de le voir jouer avec nous.»

LE VESTIAIRE MARSEILLAIS DÉJÀ SOUS LE CHARME DE BENNACER

Un discours qui témoigne de la confiance accordée à l'ancien Milanais, qui a immédiatement pris les rênes du milieu de terrain marseillais. Dans un registre de sentinelle, il a multiplié les interceptions et fluidifié la relance, un apport essentiel pour structurer le jeu de l'OM. Un sentiment partagé par Adrien Rabiot, auteur de l'ouverture du score et lui aussi conquis par la prestation de son nouveau coéquipier. «Isma, on le connaît, c'est un super joueur de ballon, un joueur qui récupère aussi pas mal de ballons, qui est très hargneux. C'est ce qu'il nous fallait dans l'équipe. On a des joueurs différents qui peuvent entrer, c'est bien pour Marseille», a confié l'international français après la rencontre au micro de DAZN.

CYCLISME / TOUR D'ALGÉRIE 2025 (1RE ÉTAPE)

Hamza Yacine s'impose et endosse le maillot jaune de leader

L'Algérien Hamza Yacine (Team Madar Pro-Cycling) a remporté au sprint final la première étape du Tour d'Algérie Cycliste (TAC 2025), disputée dimanche, sur une distance de 103 kilomètres entre Guelma et Constantine, endossant par la même occasion les maillots jaune de leader au classement général et vert de meilleur sprinter. L'international algérien (27 ans) a franchi la ligne d'arrivée avec un chrono de 2 heures 51 minutes et 13 secondes, devant son compatriote Mohamed Nadjib Assal, sociétaire du MC Alger, et l'Erythréen Maekele Milkayas, vainqueur samedi du Grand Prix de Sakiet Sidi Youcef. Cette première étape du Tour a été animée dès le départ par le duo composé du Belge Grégoire Lemaire (Team Flanders) et de l'Erythréen Noad Berhane, qui se sont échappés dès le

dixième kilomètre et ont eu jusqu'à une minute d'avance sur le peloton au sommet du col Medjez Amar (1re catégorie). Par la suite, les deux échappés ont continué à collaborer notamment dans la descente vers Oued Zenati, atteignant des pics de vitesse à 70 km/h pour eux à distance le peloton. C'est à partir du deuxième sprint intermédiaire dans la localité de Ain Regada à 40 kilomètres de l'arrivée, que les équipes de sprinters ont décidé de rouler pour rattraper les deux coureurs échappés, réduisant graduellement l'écart jusqu'à revenir sur eux à 25 km de l'arrivée. Sur la ligne droite menant à l'arrivée devant la bibliothèque de Constantine, le sprint final a tourné à l'avantage de Yacine Hamza, qui endosse par la même occasion le maillot jaune de leader au classement général.

ESPAGNE

Le Barça étrille Séville et menace le Real

Au terme d'un match spectaculaire, le FC Barcelone, pourtant réduit à dix à l'heure de jeu, a fini par corriger le Séville FC dimanche (4-1) sur la pelouse du stade Ramon Sanchez-Pizjuan, profitant du nul (1-1) entre le Real Madrid et l'Atlético Madrid samedi pour se replacer dans la course au titre en Liga.

Alors qu'il comptait sept longueurs de retard sur son grand rival le week-end dernier, le Barça (3e, 48 points) a, comme face à Alavés (1-0), fait sa part du travail pour revenir à deux petits points du Real (1er, 50 points), battu par l'Espanyol Barcelone (1-0) et tenu en échec (1-1) par l'Atlético (2e, 49 points) lors des deux dernières journées.

Après une première mi-temps enlevée, où le Suisse Ruben Vargas (8e) a répondu



du tac au tac à l'ouverture du score de l'inévitable Robert Lewandowski (7e), auteur de son 31e but de la saison, le 19e en championnat, le club catalan a fait la différence au

retour des vestiaires grâce à des buts du jeune Fermin Lopez (46e), du Brésilien Raphinha (55e) et du défenseur Eric Garcia (89e). Le champion olympique

espagnol, entré en jeu à la mi-temps à la place de Gavi, a été par la suite victime de son propre engagement et a été logiquement exclu pour un tacle violent sur le Suisse Djibril Sow (60e).

Le prodige blaugrana Lamine Yamal, qui a illuminé la partie de plusieurs gestes de classe, a cependant manqué de réussite devant le but (6e, 36e, 45e+4) pour creuser un peu plus l'écart, tandis que le portier polonais Wojciech Szczesny, impérial sur sa ligne, a permis aux Catalans de préserver leur avantage. Désormais invaincus depuis onze matches toutes compétitions confondues, les hommes d'Hansi Flick ont su, en l'espace de deux semaines, refaire leur retard accumulé à la fin de l'année 2024 et relancer totalement cette lutte des géants en tête du championnat.

«Aujourd'hui, nous savions que nous devions gagner pour rester dans la course au titre et maintenant c'est nous qui mettons la pression (sur le Real et l'Atlético, NDLR)», a

déclaré le défenseur espagnol Inigo Martinez au micro de DAZN.

DIAKHABY EN PHÉNIX

Plus tôt dans l'après-midi, Getafe (14e, 27 points) s'est éloigné de la zone de relégation en allant s'imposer (1-0) sur la pelouse d'Alavés (19e, 21 points) et Valence (18e, 22 points) a poursuivi sa remontée au classement en glanant un troisième succès consécutif à domicile (2-0) contre Leganés (17e, 23 points). Cette rencontre à Mestalla a été marquée par les larmes de joie de l'ancien Lyonnais Mouctar Diakhaby, buteur après près d'un an d'absence à cause d'une grave blessure au genou qui avait ému l'Espagne.

Après trois revers d'affilée en championnat, la Real Sociedad (7e, 31 points) a renoué avec le succès (2-1) face à l'Espanyol Barcelone (16e, 23 points) et s'est replacé dans la course à l'Europe, à quatre longueurs du Rayo Vallecano, surprenant sixième avec 35 points.

LE GROS TACLE DU PRÉSIDENT DE SÉVILLE

«La déclaration du Real Madrid sur les arbitres est intolérable et inacceptable»

Le Real Madrid ne trouvera pas beaucoup d'alliés parmi les autres clubs espagnols dans cette affaire. Après une semaine complète de feuilleton autour de l'arbitrage en Liga et de tensions cristallisées par le club madrilène, c'est le président du Séville FC qui en remet une couche ce dimanche, en marge de la réception du Barça pour la 23e journée de Liga. «La déclaration du Real Madrid sur

les arbitres est intolérable et inacceptable», juge José María Del Nido Carrasco sur DAZN en Espagne. «Elle remet en cause l'honneur des arbitres et de la compétition. Le monde du football doit dénoncer publiquement et devant les tribunaux une déclaration qui porte atteinte à l'intégrité du sport. Mais le pire, c'est qu'elle n'attire pas notre attention.» Le dirigeant sévillan poursuit: «Le Real Madrid

tente de détruire le football espagnol. Il le fait depuis longtemps avec Real Madrid TV et par le biais de différentes pratiques. Nous ne pouvons tolérer qu'un club de l'envergure du Real Madrid tente de nous détruire.» Après le match perdu contre l'Espanyol Barcelone le week-end dernier, le Real s'est insurgé contre le non carton rouge d'un joueur catalan pour avoir fait faute sur Kylian Mbappé.

Derrière, ont suivi un communiqué acerbe sur l'arbitrage espagnol et un boycott de la réunion de tous les clubs de Liga avec les dirigeants de la Ligue pour évoquer la situation globale de l'arbitrage. Javier Tebas, patron de la Liga, mais aussi l'ancien Barcelonais Gerard Piqué, l'Atlético... tous se sont unanimement prononcés contre le Real dans cette histoire, qui est loin d'être terminée.

SCÈNE SURRÉALISTE EN TURQUIE

L'Adana Demirspor proteste et arrête son match face à Galatasaray

Alvaro Morata n'a eu besoin que de deux matchs pour cerner toute la magie de la Süper Lig turque. Transféré durant ce mercato hivernal à Galatasaray, le désormais ex-attaquant de l'AC Milan a en effet vécu dimanche l'une des histoires les plus rocambolesques d'un championnat qui n'en manque pas. Buteur en Coupe de Turquie trois jours plus tôt, l'international espagnol enchaînait une deuxième titularisation a priori tranquille face à l'Adana Demirspor, lanterne rouge larguée (5 points en 21 journées !).

Le match débutait parfaitement pour le leader de Süper Lig et son nouvel attaquant vedette, buteur sur penalty dès la 12e minute de jeu. L'air de I Will Survive était de sortie au Rams Park pour fêter ce moment. Sauf que les joueurs de l'Adana Demirspor criaient à l'injustice sur le coup, et on les comprend au vu de la chute bien exagérée du Belge Dries Mertens pour obtenir ce penalty (11e). Mais l'arbitre Oguzhan Çakir a maintenu sa décision, son assistant VAR n'ayant pas fait appel à lui pour le déjuger. Pour autant, la rencontre a repris comme si de rien n'était, à 1-0 donc, et ce jusqu'à la 29e minute de jeu. Attaquant de l'Adana Demirspor, Yusuf Barasi s'est alors allongé sur le terrain, comme s'il était victime de crampes. Dans la foulée, les joueurs visiteurs se sont regroupés pour échanger... et décider de tous rejoindre les vestiaires à la 33e minute. Auteur de la soi-disant faute fatale sur Dries Mertens, le capitaine Semih Güler a joué un rôle clé dans cette décision qui paraît d'autant plus surprenante qu'elle n'a été prise qu'une vingtaine de minutes après le coup de sifflet controversé.

On en restera donc à 1-0 pour ce bout de match aux images surréalistes, qui nous permettent au passage de revoir les anciennes connaissances de la Ligue 1 Victor Osimhen et Mario Lemina. Une chose est certaine, les médias turcs confirment que l'Adana Demirspor a souhaité marquer le coup en signe de protestation contre ce que cette équipe du sud du pays qualifie de «corruption arbitrale». Et le petit club qui se dirige tout droit en 2e division a vite reçu le soutien d'un gros morceau du championnat, à savoir le Fenerbahçe de José Mourinho.

«CONTINUEZ À TROMPER LES ARBITRES», LANCE FENERBAHÇE

On pourrait presque croire que notre «Special One» s'est mué en CM de l'autre mastodonte stambouliote à la vue du message posté sur X dimanche soir. Répondant à un post de Galatasaray, Fenerbahçe balance ainsi : «Avec vos contrats irréguliers, vos billets vendus au marché noir et vos publicités illégales de paris sportifs, vous portez préjudice à notre Etat et à la fédération. Continuez à tromper les arbitres avec vos joueurs qui simulent des fautes depuis des années. Grâce à vous, il n'y a plus de confiance ni de justice».

Oubliez le Clasico, le Manchester City-Real Madrid de Ligue des champions et toutes vos supposées affiches, le Galatasaray-Fenerbahçe du 23 février s'annonce légendaire. Seulement trois points séparent provisoirement les deux rivaux, et le «Mou» est trop en mission cette saison pour qu'on n'assiste pas ce jour-là à l'un des plus gros divertissements de l'histoire du football.

ITALIE

Le leader Naples contrarié à domicile

Naples, leader du Championnat d'Italie, a laissé passer l'occasion de compter six points d'avance sur son dauphin, l'Inter Milan, en se contentant d'un nul à domicile (1-1) face à l'Udinese dimanche.

Le Napoli, avec ce deuxième nul consécutif, est toujours solidement installé en tête de la Série A (55 points) avec quatre points d'avance sur l'Inter (51 pts), mais le champion d'Italie en titre peut revenir à une longueur s'il bat la Fiorentina lundi en clôture de cette 24ème journée. Naples va peut-être longtemps regretter la 40ème minute de son match contre l'Udinese.

Alors que l'équipe d'Antonio Conte venait de prendre l'avantage grâce à l'Ecossais Scott McTominay (37), elle a soudain perdu pied: Juan Jesus a sauvé une touche près de son but, ce qui a surpris ses défenseurs et profité à Jurgen Ekkelenkamp. L'attaquant néerlandais de l'Udinese a surpris Alex Meret

d'une frappe sèche et ramené les deux équipes à égalité. En seconde période, l'Udinese, sans complexe, a continué à bousculer le leader vite fatigué, sur un tir de Sandi Lovric (46), mais sans parvenir à concrétiser. L'Udinese reste de son côté 10ème avec 30 points. Parmi les autres rencontres programmées dimanche, la Lazio a surclassé Monza 5 à 1 et a repris la 4ème place avec deux points d'avance sur la Juventus Turin.

A l'issue de la rencontre, les dirigeants de Monza, lanterne rouge avec huit points de retard sur le premier non-relégable, Empoli (17e), ont décidé de relever de ses fonctions Salvatore Bocchetti, en poste depuis fin décembre. Le technicien de 38 ans n'a remporté qu'un match pour six défaites en sept journées. Selon la presse italienne, le club de la famille Berlusconi va rappeler Alessandro Nesta à qui Bocchetti avait succédé et qui n'avait lui remporté qu'un match en 17 journées.

Mots Croisés

	A	B	C	D	E	F	G	H
1								
2								
3								
4				■			■	
5	■				■			
6			■					
7						■		
8							■	
9	■			■				
10					■			
11		■						
12			■					

VERTICALEMENT


- A. Double épaisseur. Il forme un duo avec Tic.
- B. Port algérien. Garder pour soi.
- C. Hôpital populaire. Matière de fil de pêche.
- D. École des élites. Groupe de chercheurs. Oncle américain.
- E. Cassa le moral. Palmipèdes. Mot de familier.
- F. Son beurre est fameux. Métal de vaisselle.
- G. Saison du farniente. Elle est essentielle à l'aquarelle. Saint et orfèvre.
- H. De manière agitée.

HORIZONTALEMENT

- 1. Nomade en roulotte.
- 2. Il est moqueur.
- 3. Qui aime ses pantoufles.
- 4. Disposent de. Argent symbolisé.
- 5. Ancien oui. Apparue.
- 6. Deux cents à Rome. Élément central.
- 7. Prénom de rois. Ils sont associés aux coutumes.
- 8. Palais présidentiel (!).
- 9. Article andalou. Virage dans la neige.
- 10. Un train pour Vincennes. Elle mousse au pub.
- 11. Connaissance intuitive.
- 12. Ici, en plus court. Outils.

LES MOTS FLÉCHÉS

ACTES DE FORBANS	GUÈRE BRILLANT	COURAM- MENT EMPLOYÉ	CON- SOMME SANS MO- DÉRATION	CLASSÉS	CABAN OU LODEN
CANAPÉS DES PSYS	RONDOU- ILLARDES	CHAÎNE DE RADIO	ENDORMIT DANS SES BRAS	BOÎTE À JUMELLES	POLÉ- MIQUE
C'EST LA PAYE					
DEGRÉ DE JUDOKA		LE 20 HEURES À L'ÉCRAN	TRANSP- PIRENT		
AVEC LA TVA		SPORTIF À ARME BLANCHE			
APRÈS BIS					
A ÉCLATÉ DE JOIE					DIEU DU SOLEIL EN ÉGYPTÉ
HÔTE DE MARQUE					AMORPHE
AXES OPPOSÉS					IL TRANS- PORTE LES BANLIEU- SARDS
APPEL DISCRET					FONCER DANS LES BRAN- CARDS
GRAND PARC DES ALPES (LA)	EXIGUITÉ	FUSÉE EURO- PÉENNE	COURSE HIPPIQUE	CHEMINS DE CAM- PAGNE	FILET D'EAU
	ASSAINIT L'AIR	À TOI	OUVRIER SPÉCIA- LISÉ		AU- DESSUS DE LA
CRACHEUR SICILIEN				CONTE- TER UNE VÉRITÉ	
DIVISION DU TEMPS PASSÉ			JOUR DE CONGÉ	BOISSON AU SALON	
		LA MAISON DE LOULOU	FIN D'IN- FINITIF		
ATTEN- DUES COMME LE MESSIE					




SUDOKU

			3		6			
2	8	7				4	3	6
	9	6		4		2	5	
	4		1		9		8	
8		3				5		9
		1				7		
7		2		5		8		3
			7	9	1			
5	6			8			4	7

1 2 3 4 5 6 7 8 9

MOTS MÊLÉS

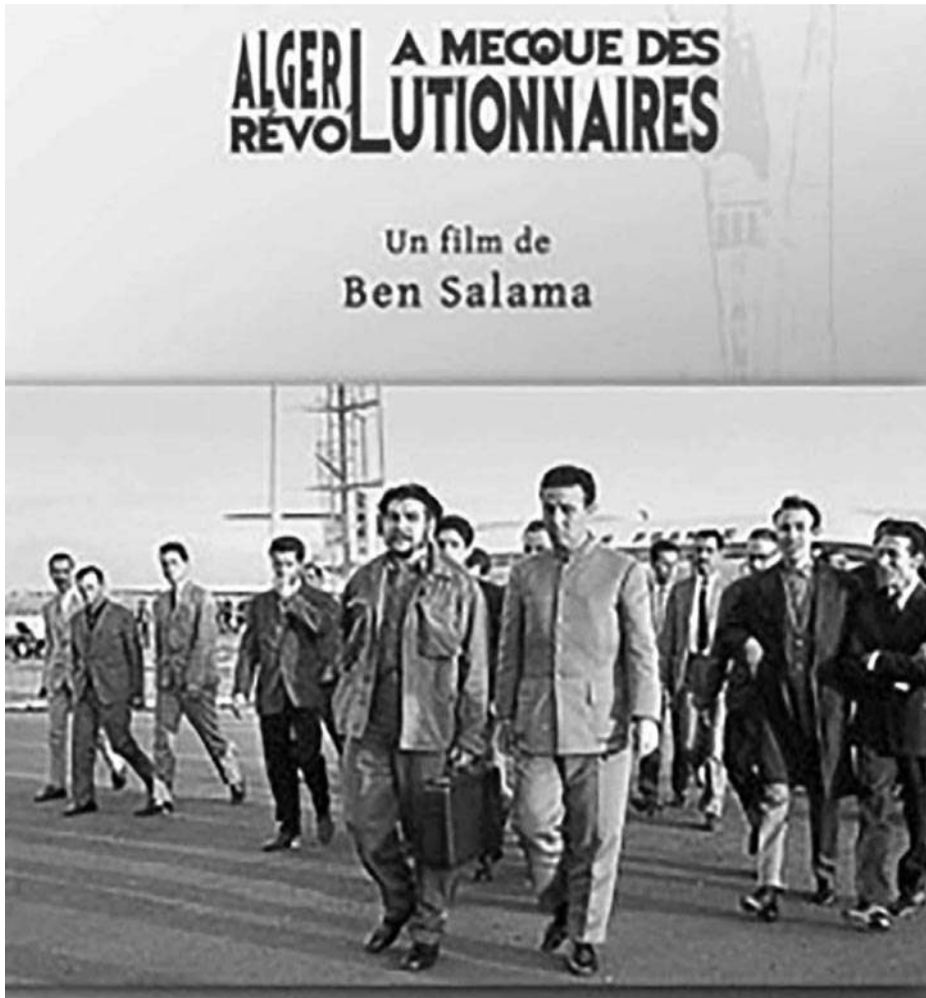
ACCOUTRE ATRE AUSSITOT BABA BAUDROIE BOBO CRESCENDO DEVERS DEVISE
 EMOI GIBOULEE LAMBOURDE LOESS LYCEE MUSELER OCEAN OPOSSUM ORBITE
 PERIODE ROMPRE ROTONDE ROTURIER SINGE TEE-SHIRT TIBIA TROISIEME
 YOUPALA

E	E	O	E	T	R	E	T	E	R	T	A
D	G	D	P	R	M	O	T	O	R	E	G
R	A	N	O	O	T	M	T	I	B	I	A
U	L	E	I	I	S	U	H	O	B	O	E
O	A	C	S	S	R	S	O	O	N	R	B
B	P	S	S	I	E	E	U	C	P	D	O
M	U	E	E	E	V	L	P	M	C	U	E
A	O	R	T	M	E	E	O	C	E	A	N
L	Y	C	E	E	D	R	D	B	A	B	A

ALGER, MECQUE DES RÉVOLUTIONNAIRES

Un film qui ravive la mémoire d'une capitale insoumise

Samedi dernier, dans une salle comble, cinéphiles et passionnés d'histoire se sont donné rendez-vous pour une plongée saisissante dans l'âge d'or révolutionnaire d'Alger.



Journées nationales de la musique solo

Un espace d'expression pure, une scène où chaque note se suffit à elle-même. Du 15 au 19 février, la 6^e édition des « Journées nationales de la musique solo » offrira aux jeunes musiciens algériens une opportunité rare : jouer seuls, sans artifice ni accompagnement, face à un jury scrutant la moindre nuance, la moindre respiration musicale. Ouvert aux artistes âgés de 15 à 35 ans, ce concours met au défi les instrumentistes, qu'ils soient issus du monde académique ou autodidactes, et les place face à une exigence implacable, celle de l'excellence individuelle. Dans un paysage musical où l'accompagnement et les arrangements occupent souvent une place prépondérante, cette compétition fait le pari de l'épure. Pas d'orchestre ni de section

rythmique pour masquer les imperfections, ici, chaque musicien doit convaincre seul, à travers son instrument, sa technique et sa sensibilité.

Loin de se limiter à un registre unique, la manifestation célèbre la richesse instrumentale, accueillant aussi bien le piano que le luth, la kawala ou d'autres instruments traditionnels et classiques. Les participants devront interpréter deux pièces ne dépassant pas douze minutes, un format court mais intense, conçu pour tester leur endurance artistique.

Outre la performance scénique, une épreuve théorique évaluera leurs connaissances musicales, mettant en lumière leur compréhension du langage harmonique et de l'histoire des répertoires. L'événement se veut une véritable

rampe de lancement pour les talents émergents. Nombreux sont les musiciens autodidactes qui, faute d'encadrement « académique », peinent à se faire une place sur la scène nationale. En leur offrant une plateforme dédiée, les organisateurs espèrent révéler des virtuoses et leur ouvrir des portes vers de nouvelles opportunités. Avec cette sixième édition, les Journées nationales de la musique solo confirment leur vocation, faire émerger une nouvelle génération d'instrumentistes capables de porter haut les couleurs de la musique algérienne, entre tradition et modernité. Un rendez-vous qui s'impose, année après année, comme un laboratoire d'excellence artistique.

R.C.

L'OMBRE DES ÉCRANS SUR LA JEUNESSE

Alerte sur une surexposition aux risques multiples

Fenêtres ouvertes sur le monde ou pièges numériques insidieux ? L'omniprésence des écrans dans le quotidien des jeunes inquiète les spécialistes. Mohamed, représentant du ministère de la Santé, tire la sonnette d'alarme : « Si les écrans offrent des opportunités d'apprentissage et de connexion, ils présentent aussi des risques pour la santé et le développement des jeunes. Il est impératif d'éduquer les familles sur un usage raisonné et d'encourager un équilibre entre monde numérique et interactions réelles ». Dans les foyers, la télévision n'est plus l'unique objet de fixation. Ordinateurs, tablettes, smartphones... les écrans colonisent l'espace domestique et captent l'attention dès le plus jeune âge. La possession d'un smartphone, autrefois perçue comme un privilège adolescent, est désormais un passage quasi obligatoire dès 13 ans. Résultat,

une exposition prolongée qui n'est pas sans conséquences.

Les effets délétères de cette surexposition ne sont plus à démontrer. Troubles du sommeil, fatigue oculaire, altération du développement neurologique et risques accrus de troubles émotionnels, les écrans ne se contentent pas de divertir, ils façonnent aussi, parfois de manière inquiétante, le cerveau des plus jeunes. L'hyperconnexion s'accompagne d'une réduction du temps consacré aux interactions réelles, à l'activité physique et à la lecture, des piliers pourtant essentiels au bon développement de l'enfant et de l'adolescent.

Mais au-delà des effets physiologiques, c'est un autre danger qui inquiète, celui des contenus inappropriés et de la violence numérique. « Les dangers liés aux écrans ne se limitent pas à une utilisation prolongée. Pornographie, violence

extrême, cyberintimidation... Ces réalités virtuelles ont des impacts bien réels sur la construction psychologique des jeunes », souligne Mohamed. Face à cette vague numérique incontrôlée, la prévention devient une nécessité. Limitation du temps d'écran, promotion d'activités alternatives, sensibilisation aux risques du cyberspace, les solutions existent mais peinent à s'imposer dans un quotidien saturé de sollicitations digitales.

Le défi est de taille, il ne s'agit pas d'éradiquer les écrans, mais de les domestiquer. Car entre révolution technologique et préservation de la santé mentale, la jeunesse est à la croisée des chemins. Reste à savoir si les familles et les institutions sauront prendre la mesure du phénomène avant qu'il ne façonne durablement une génération en déficit de repères concrets.

révolutionnaires. Mais la portée de cet engagement dépasse largement le continent africain. Dans l'effervescence de la guerre froide, Alger offre asile et tribune aux damnés de la Terre, militants des Black Panthers américains, combattants indépendantistes du Front de libération du Québec et de la Bretagne, activistes de l'Armée rouge japonaise en 1977, révolutionnaires brésiliens, ou encore figures de la résistance palestinienne. En s'appuyant sur des images d'archives rares et des témoignages percutants, Alger, Mecque des révolutionnaires recompose le puzzle d'une époque où la capitale algérienne était bien plus qu'un refuge : elle était un centre stratégique de la lutte anti-impérialiste. Les congrès, les formations militaires clandestines, les conférences internationales... Tout concourait à faire de cette ville un laboratoire du combat pour l'émancipation des peuples. Aujourd'hui, alors que les vents de l'histoire semblent souffler dans d'autres directions, ce documentaire rappelle qu'il fut un temps où Alger n'était pas seulement la blanche, mais la rouge, illuminant l'espoir de ceux qui refusaient la domination et l'injustice. Une mémoire à entretenir, non par nostalgie, mais par devoir de transmission.

T.S.

Le GPRA revisité : une traduction pour éclairer la mémoire nationale

La transmission de l'histoire passe aussi par la langue. Samedi, à Alger, a été dévoilée la version arabe de Le GPRA, mandat historique (19 septembre 1958 - 3 août 1962), ouvrage du regretté historien Abdelmadjid Merdaci. Une traduction assurée par l'universitaire Lamia Messili, publiée aux éditions Hibr, qui entend rendre accessible à un lecteur arabophone, notamment jeune, un pan essentiel de la lutte pour l'indépendance. Dans ce livre de référence, Abdelmadjid Merdaci retrace la trajectoire du Gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA), institution née en pleine guerre de libération, le 19 septembre 1958. Présenté comme une concrétisation des orientations politiques du congrès de la Soummam (1956), le GPRA s'affirme alors comme l'incarnation politique du Front de libération nationale (FLN) sur la scène internationale.

À travers 140 pages d'analyse rigoureuse, l'auteur décortique les enjeux de ce premier exécutif algérien, entre lutte diplomatique et rivalités internes, jusqu'à la transition vers l'indépendance en 1962.

Meriem Merdaci, fille de l'auteur et ancienne ministre de la Culture, a salué cette initiative éditoriale qui, selon elle, répond à une nécessité : « Il est impératif que les jeunes générations puissent accéder à cette mémoire fondatrice dans leur langue maternelle. »

Au-delà d'un simple exercice de traduction, cette version arabe se veut un pont entre le passé et le présent, une invitation à redécouvrir un moment clé de l'histoire nationale à travers un prisme accessible et documenté. Un projet éditorial qui réaffirme, une fois encore, que la bataille pour la mémoire est toujours d'actualité.

16



- Alger 29°
- Ouargla 30°
- Oran 29°
- Constantine 30°

FADJR 06:06	DOHR 13:02	ASR 16:01	MAGHREB 18:24	ISHA 19:48
----------------	---------------	--------------	------------------	---------------

ENVIRONNEMENT

LA COMMISSION NATIONALE DES AIRES PROTÉGÉES INSTALLÉE

La ministre de l'Environnement et de la Qualité de vie, Mme Nadjiba Djilali, a procédé, hier, à l'installation officielle de la Commission nationale des aires protégées. La Commission nationale des aires protégées a été officiellement installée par la ministre de l'Environnement et de la Qualité de vie, Mme Nadjiba Djilali, à l'occasion d'une journée d'étude et d'information sur les zones humides, placée sous le thème « La protection des zones humides pour

notre avenir commun ». Cette instance veillera à coordonner les efforts pour garantir « une gestion durable » de ces zones vitales et à suivre la mise en œuvre des stratégies nationales et internationales visant à protéger la biodiversité. Son installation intervient conformément à la loi, fixant la composition, les modalités d'organisation et de fonctionnement de la commission nationale et des commissions de wilaya des aires protégées, et aura pour mis-

sion d'assurer une gestion « intégrée et efficace » des ressources naturelles du pays pour limiter la dégradation de l'environnement et promouvoir une exploitation rationnelle de ces espaces. Lors d'une allocution prononcée à cette occasion, la ministre a souligné « l'engagement de l'Algérie à préserver ces écosystèmes essentiels et la protection des zones humides est une priorité pour assurer un avenir prospère à l'humanité », a-t-elle déclaré.

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // MARDI 11 FEVRIER 2025 // N°1009 // PRIX 20 DA

IL OPÈRE À ALGER

COUP DE FILET CONTRE UN RÉSEAU SPÉCIALISÉ DANS L'ESCROQUERIE

Une bande spécialisée dans l'escroquerie via les réseaux sociaux qui trompait ses victimes en leur proposant des motos à des prix attractifs a été démantelée par la brigade territoriale de la Gendarmerie nationale de Bentalha à Baraki (Alger), indique un communiqué de la Gendarmerie nationale rendu public hier.

"Dans le cadre de la lutte contre la criminalité sous toutes ses formes, les éléments de la brigade territoriale de la Gendarmerie nationale de Bentalha ont réussi, en un temps record, à démanteler une bande dangereuse opérant sur les réseaux sociaux (Facebook)." Cette bande "attirait ses victimes en mettant en vente une moto. Après s'être mis d'accord sur le prix de vente avec leurs victimes, les malfaiteurs fixent le lieu et l'heure de la rencontre, avant de les agresser violemment et de les déposséder de leur argent et de leurs effets personnels sous la menace", précise la même source. L'opération a été déclenchée "lorsqu'une plainte a été déposée par un citoyen agres-



sé par cette bande à l'aide d'armes blanches (épées) et dépouillé d'une somme d'argent considérable ainsi que de téléphones portables", précise le communiqué, relevant que "la victime avait filmé

l'agression, ce qui a permis aux membres de la brigade de mener des investigations". Après avoir identifié les suspects, "un plan sécuritaire a été mis en place pour les arrêter et les conduire au

siège de la brigade", ce qui a permis "l'arrestation de trois (3) personnes impliquées et la saisie des armes blanches utilisées lors de l'agression". "Après avoir accompli toutes les procédures juridiques, ils seront présentés devant les autorités judiciaires territorialement compétentes", ajoute le communiqué de la Gendarmerie nationale. La même source note qu'"à cet égard, un conseil est adressé à tous les citoyens pour faire preuve de vigilance et ne pas se laisser entraîner par tout ce qui est diffusé sur les réseaux sociaux, car la plupart de ces offres de vente sont des méthodes frauduleuses qui finissent souvent par faire du citoyen une victime".

IMPLIQUÉ DANS UNE AFFAIRE D'ESCROQUERIE EN LIGNE

UN INDIVIDU ARRÊTÉ À MOSTAGANEM

La brigade de lutte contre la cybercriminalité de la Sûreté de wilaya de Mostaganem a mis fin aux activités d'un individu recherché, en vertu d'un mandat judiciaire, qui a commis une escroquerie via les réseaux sociaux, d'un montant de 2,5 millions de dinars, a indiqué, hier, un communiqué de ce corps de sécurité. La même source précise que l'affaire a été enclenchée suite à l'ouverture d'une enquête par la brigade de lutte contre la cybercriminalité, sous la supervision du parquet territorialement compétent, après qu'une victime ait été escroquée via les réseaux sociaux. La victime avait traité avec le suspect via une plateforme de

commerce en ligne et lui avait versé un montant de 2,5 millions de dinars en guise de premier paiement, avant de se rendre compte qu'il (l'escroc) avait cessé de répondre et qu'il avait été victime d'une escroquerie, ajoute la même source. Les investigations techniques menées par la brigade ont permis d'identifier le suspect, qui s'est avéré être recherché depuis 2023, dans plusieurs affaires par le tribunal de Draâ Benkhedda, dans la wilaya de Tizi-Ouzou. En coordination avec le parquet territorialement compétent, le suspect a été arrêté et son domicile a été perquisitionné, où une somme de 860.000 dinars a été trouvée, a-t-on fait

savoir de même source. Les enquêtes ont révélé que l'individu publiait des annonces sur la plateforme de commerce en ligne du réseau social, s'adressant à toute personne souhaitant acheter un véhicule de moins de trois ans en provenance de l'étranger, avant de commettre son escroquerie sur les personnes intéressées, a ajouté le communiqué. Accusé d'escroquerie envers le public via les réseaux sociaux, un dossier judiciaire a été établi à l'encontre du suspect, qui a été présenté devant le procureur de la République près le tribunal de Mostaganem, conclut le communiqué de la Sûreté de wilaya.

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION ROUTIÈRE

2 MORTS ET 161 BLESSÉS EN 24 HEURES

Deux personnes sont décédées et 161 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus au cours des dernières 24 heures à travers plusieurs wilayas, indique un communiqué de la Protection civile diffusé hier. Les accidents les plus graves sont survenus dans la wilaya de Naâma avec un mort et deux blessés suite à

une collision entre un véhicule léger et un camion dans la daïra de Mechria, et à Timimoun où une personne a été mortellement heurtée par un camion au centre-ville de Tinerkouk, précise la même source. Les éléments de la Protection civile sont intervenus, par ailleurs, pour prodiguer des soins de première urgence à 5 personnes intoxi-

quées par le monoxyde de carbone émanant d'appareils de chauffage et chauffebain à l'intérieur de leurs domiciles à Bordj Bou Arreridj (2 personnes), El Bayadh (2) personnes et Relizane (1), note le communiqué, déplorant toutefois le décès d'un homme, intoxiqué par le même gaz dans la wilaya de Bejaia

DÉCÈS DU JOURNALISTE NOUREDDINE MERDACI

LES CONDOLÉANCES DE LA DIRECTION GÉNÉRALE DE LA COMMUNICATION À LA PRÉSIDENTE

La Direction générale de la communication à la présidence de la République a présenté, hier, ses sincères condoléances et a exprimé sa profonde compassion à la famille du journaliste Nouredine Merdaci, décédé dimanche à l'âge de 82 ans. "C'est avec une immense tristesse et affliction que la Direction générale de la communication à la Présidence de la République a appris le décès du journaliste Nouredine Merdaci, après une longue carrière et un parcours prolifique au sein de plusieurs journaux, dont le prestigieux quotidien El Moudjahid", lit-on dans le message de condoléances. En cette pénible épreuve, "la Direction générale de la communication à la Présidence de la République présente ses sincères condoléances et exprime sa profonde compassion à la famille du défunt, priant Allah Tout-Puissant d'accorder au regretté Sa Sainte miséricorde et de l'accueillir en Son vaste Paradis. A Allah nous appartenons, à Lui nous retournons".

LE MINISTRE DE LA COMMUNICATION PRÉSENTE ÉGALEMENT SES CONDOLÉANCES

Le ministre de la Communication, M. Mohamed Meziane, a présenté ses sincères condoléances et exprimé sa profonde compassion à la famille du journaliste Nouredine Merdaci, décédé dimanche à l'âge de 82 ans. "Suite au décès du journaliste Nouredine Merdaci, le ministre de la Communication, M. Mohamed Meziane, présente ses sincères condoléances et exprime sa profonde compassion à la famille du défunt ainsi qu'à l'ensemble de la corporation médiatique, priant le Tout-Puissant d'accorder au regretté Sa sainte miséricorde, de l'accueillir en Son vaste paradis et de prêter patience et réconfort à ses proches", lit-on dans le message de condoléances. Le défunt a débuté sa carrière professionnelle en 1965 au quotidien El-Moudjahid, où il a exercé plus d'une dizaine d'années avant de rejoindre l'hebdomadaire "Algérie Actualités" en tant qu'éditorialiste jusqu'en 1990. Après une brève expérience à la tête de la revue "Variété Magazine", il a réintégré "Algérie Actualités" pour diriger la rédaction, puis il a rejoint, en 2000, le quotidien "L'Expression" où il a occupé plusieurs postes de responsabilité. Reconnu pour ses analyses pertinentes sur l'actualité nationale et internationale, Nouredine Merdaci était apprécié pour son humilité, son dévouement et sa rigueur professionnelle. À Allah nous appartenons et à Lui nous retournons.

